



CHAMBRE D'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE
NOUVELLE-CALÉDONIE
cap-nc.nc

La Calédonie AGRICOLE

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE DÉC. 2024 / JANV. 2025 N°199



webapp.cap-nc.nc

page 8

L'ACTU

Retour en images
sur CAP sur la pêche

page 24

ANIMAL

La filière crevette,
un atout économique

page 35

INNOVATION

Zoom sur le projet
Prim'Air

LE DOSSIER page 16

Agir pour l'autonomie de l'alimentation animale




MADE IN FRANCE

NOUVEAU

MecALAC




**À DÉCOUVRIR CHEZ
ROYAL MOTORS EQUIPEMENTS**

**ROYAL MOTORS
EQUIPEMENTS**

📍 43 rue Fernand Forest à Ducos - ☎ 29 12 63
🌐 www.royalmotors.nc/nos-produits/equipement
📍 Royal Motors Equipements Nouvelle-Calédonie

Construisons notre pays,
économisons l'énergie.



FAISONS LE VŒU DE LENDEMAINS PLUS SEREINS...

J'aurais aimé, au terme de ces deux premières années de mandature, pouvoir me contenter de dresser un bilan mettant en valeur nos actions, réalisées ou en voie de finalisation, en lien avec la stratégie initiale. L'histoire s'est écrite autrement et nous avons dû composer avec elle, sans jamais baisser les bras, sans jamais renoncer, bien au contraire.

Et, en cette fin d'année éprouvante, force est de constater que les enjeux restent les mêmes s'agissant de notre sécurité alimentaire et de la nécessité, donc, de penser l'agriculture, l'élevage et la pêche comme des solutions, comme de formidables perspectives pour notre territoire meurtri. Cette édition y fait référence en rappelant notamment la nécessité de développer la transformation agroalimentaire comme de tendre vers une plus grande autonomie en termes d'alimentation animale.

Tous les efforts menés ne sauraient toutefois masquer une réalité crue : nous allons devoir avancer à l'aveugle et en tâtonnant dans les mois qui viennent, tant la Nouvelle-Calédonie manque de visibilité et de ressources. À moins d'un revirement spectaculaire, cette situation ne sera pas sans impact sur nos actions comme d'un point de vue social. Notre résilience sera, une fois encore, mise à l'épreuve.

Mais nous avons aussi le droit de nous réjouir des belles initiatives récentes qui montrent combien l'esprit broussard sait être festif. CAP sur la pêche, comme le Royal Caledonia Show en sont de parfaits exemples. À mon tour de m'inscrire dans ce contexte festif, en vous souhaitant à tous de belles fêtes de fin d'année et des lendemains plus sereins...

Jean-Christophe Niaoutou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche

La Calédonie agricole est une publication de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
BP 111 - 98 845 Nouméa Cedex / Tél. 24 31 60 / Fax 28 45 87 / mail : accueil@cap-nc.nc
Directeur de publication : Jean-Christophe Niaoutou
Directeur général : Guylain de Coudenho
Chargée de communication : Alizée Maio
Coordination : Passerelle - tél. 76 29 14

Ont contribué à ce numéro :

• Secrétariat de rédaction : Autrement Dit - tél. 75 72 14
• Rédaction : Chambre d'agriculture et de la pêche (Pauline Berhaut, Fabien Camy, Fanny Contensou, Vincent Galibert, François Haas, Valérie Hanne, Laura Henry, Nicolas Hugot, Luen Iopue, Arnaud Jarossay, Denis Labiau, Alizée Maio, Joëlle Metua, Pauline Meuray, Mathieu Naturel, Aude Robelin, Sirani Sadimoen, Sophie Tron, Sébastien Utard, Lorenzo Zinni), Passerelle (Marie-Lise Calabretto, Valérie Kempf, Géraldine Lefèvre), Angèle Armando (Communauté du Pacifique), Marie Belvalette (Lycée Michel-Rocard), Alizée Bonnet (Bio Caledonia), Chloé Fontfreyde (Opao NC), Valentine Neyret (Adecal-Technopole), Marine Robic (CFPPA antennes Nord et Sud), Chloé Saglibène (Valorga)
• Conception graphique : Alizée communication - tél. 91 08 42
Photo de couverture : © CAP-NC - N. Petit
Régie publicitaire : Media Boost NC - contact@mediaboost.nc
Directrice de publicité Médias/Régies : Sabrina El Mahhari - tél. 74 45 19
Directrice des opérations : Sophie Dantoing - tél. 76 74 86
Chargée de développement : Rebecca Vaesa - tél. 92 66 45

Impression : Artygo
ISSN : 1257 - 0397

Ce numéro de La Calédonie agricole est imprimé à 3 500 exemplaires.
Toute reproduction partielle ou totale de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur. Uniquement sur abonnement.
Pour vous abonner (6 numéros par an), contactez-nous à comm@cap-nc.nc



ÉDITO

04 LES BRÈVES

08 L'ACTU

- L'actu des élus
- Retour en images sur CAP sur la pêche
- Présentation de la charte apicole au Royal Caledonian Show
- Des pastilles au miel fabriquées au lycée Michel-Rocard
- Organiser la transformation locale
- Tous acteurs face au risque incendie
- Fiche technique : les gestes réflexes en cas d'incendie
- Fiche technique : chiffre d'affaires prévisionnel

16 DOSSIER

- Agir pour l'autonomie de l'alimentation animale

22 ANIMAL

- En bref
- Enquêtes du GEPR et du SQA pour relancer les filières
- La filière crevette, un atout économique

25 VÉGÉTAL

- En bref
- Fiche technique : phytopharmacie - usages en maraîchage, les ravageurs
- Fiche technique : analyse des sols - le phosphore

30 PÊCHE

- Nouveau : un chantier naval avec AMC Sud
- Mission autour du statut de patron-pêcheur

32 TECHNIQUE & INNOVATION

- En bref
- Des tutoriels vidéo en ligne sur la chaîne YouTube de la CAP-NC
- Fiche technique - machinisme agricole : bien utiliser les désherbeurs
- Zoom sur le projet Prim'Air

36 FORMATION

- Les prochaines formations agricoles
- Le CFA participe à des chantiers-école

38 NOTRE RÉSEAU

- L'actualité de nos partenaires
- Bienvenue à la ferme
- Le coin des affaires

Envoyez vos infos à redac@cap-nc.nc



> www.cap-nc.nc

> Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie

> webapp.cap-nc.nc

Formulaire d'abonnement à La Calédonie agricole



Je m'abonne pour 6 numéros
pour 12 numéros



soit 1 200 F
soit 2 200 F

Nom Prénom

N° de la carte agricole et de la pêche

Merci de retourner le coupon rempli, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la CAP-NC, au siège de la CAP-NC, 3 rue Alcide Desmazures 98800 Nouméa.

JOYEUSES FÊTES

Le président de la Chambre d'agriculture et de la pêche, les élus et le personnel vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année. Si, au terme d'une année très éprouvante, le contexte ne se prête pas aux réjouissances, nous espérons que 2025 offrira un horizon résolument tourné vers un avenir constructif pour tous les Calédoniens. Pour information, **le siège et les antennes de la CAP-NC seront fermés les 24, 25, 31 décembre et le 1^{er} janvier**. Les équipes vous accueilleront aux horaires habituels les mercredis 26 décembre et 2 janvier.

Pacific Food Lab fête ses 10 ans



La CAP-NC était présente ce mercredi 27 novembre aux 10 ans de Pacific Food Lab, le cluster dédié à l'alimentation durable. Une belle occasion de revenir sur une décennie rythmée par de nombreux projets tels que Cantines à l'unisson, mais aussi de créer du lien entre les producteurs locaux et les chefs de cantine dans le cadre du programme Bouge ton bassin. L'objectif est clair : augmenter la part de produits locaux dans les assiettes des élèves calédoniens et y intégrer un maximum de produits certifiés (Bio, Agriculture responsable, Pêche responsable, Certifié authentique).



Représenter la Calédonie au CGA

Le Salon international de l'agriculture aura lieu du 22 février au 2 mars 2025 à Paris. Producteurs et transformateurs, vous pouvez représenter la Nouvelle-Calédonie et mettre en avant la qualité de vos produits et votre savoir-faire en participant au Concours général agricole. Les inscriptions sont encore ouvertes pour les produits suivants :

→ Jusqu'au 16 décembre : épices, produits de l'aquaculture et viandes.

Pour vous inscrire en ligne, munissez-vous de votre Ridet et de votre carte bancaire, puis rendez-vous sur concours-general-agricole.fr

Si vous n'avez pas accès à internet, contactez le siège ou les antennes de la CAP-NC qui peuvent vous accompagner.



Les inscriptions pour les CAPa Métiers de l'agriculture et Jardinier paysagiste sont ouvertes jusqu'à fin avril 2025. Nouveauté cette année : des stagiaires volontaires du RSMA seront intégrés au CAPa Jardinier paysagiste à partir de juillet. Les deux formations en alternance, accessibles à partir de 16 ans, offrent une combinaison idéale entre apprentissage théorique et pratique sur le terrain. Pour s'inscrire, il faut remplir le dossier de préinscription téléchargeable sur pointa.nc et le renvoyer à dossier@pointa.nc ou se rendre directement dans les locaux du Point A, 14 rue de Verdun à Nouméa.

+ d'infos

Service Formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche :
tél. 24 31 69 / 24 63 74 - formation@cap-nc.nc
Point A : tél. 24 69 49 - contact@pointa.nc

Participez au prochain rendez-vous de l'installation



Les conseillers du service économique de la CAP-NC organisent des rencontres à l'attention des porteurs de projet en agriculture ou en pêche afin de les accompagner dans leur démarche d'installation et répondre à leurs questions. Après La Foa en octobre et Pouembout mi-novembre, ils vous donnent rendez-vous lundi 16 décembre à l'antenne de Bourail de 16 h 30 à 18 h 30. Les conseillers seront également disponibles le lendemain pour un échange personnalisé. Profitez de leur expertise et de leurs expériences pour réussir votre installation. D'autres rendez-vous de l'installation seront proposés courant 2025.

Renseignements

Pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC
Tél. : 24 31 60 - poleressortissant@cap-nc.nc
www.cap-nc.nc

Catalogue de formations en ligne

Un catalogue de formations, présentant l'intégralité des formations pouvant être dispensées par la Chambre d'agriculture et de la pêche, est en ligne sur cap-nc.nc. Réalisé avec l'ensemble des compétences techniques de la chambre et en collaboration avec plusieurs partenaires (REPAIR, IAC, Valorga, Coléo, provinces, formateurs indépendants), il recense les formations initiales en alternance et les formations professionnelles continues, ces dernières étant regroupées par thématique : agronomie, animal, pêche, économie et développement durable.

Pour tout renseignement, contactez le service Formation de la CAP-NC
Tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc
cap-nc.nc, rubrique "Publications"

Info pratique

La campagne de mise à jour du registre de l'agriculture et de la pêche 2025 commencera mi-décembre.

Les ressortissants ayant fourni une adresse mail valide recevront le document via leur messagerie. Vous pouvez l'imprimer, le remplir, le signer et vous rendre au siège de la CAP-NC ou dans une des antennes pour le déposer et régler votre cotisation 2025. Si vous n'avez pas d'adresse mail, rendez-vous dans l'antenne de votre choix avec l'inventaire de vos productions pour remplir sur place le document.

Renseignements

Pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC

Tél. : 24 31 60

registre@cap-nc.nc

www.cap-nc.nc



Royal Caledonia Show : RDV à l'hippodrome de Nouméa les 7 et 8 décembre



Organisé par le comité de la Foire de Bourail, l'événement remplacera exceptionnellement la célèbre foire agricole, qui a malheureusement dû être annulée, pour offrir aux Calédoniens un week-end à l'ambiance festive et chaleureuse avec rodéo, jeux équestres, concours, diverses animations et attractions, marchés de produits locaux et d'artisanat, équipements agricoles, etc.

La CAP-NC, partenaire du Royal Caledonia Show, est chargée de la mise en place d'un grand marché paysan avec producteurs locaux et pêcheurs. Une trentaine de stands proposeront aux visiteurs des fruits et légumes, produits de la mer, miel, plantes... La chambre se retrouvera aussi aux côtés du grand concours de barbecue durant lequel nos produits locaux seront particulièrement mis à l'honneur pour couronner le grand champion. Enfin, la CAP-NC accueillera sous le pavillon de l'agriculture et de la pêche institutions et partenaires pour des moments d'échange.

Royal Caledonia Show, samedi 7 décembre de 7h 30 à 22h et dimanche 8 de 7h 30 à 19h à l'hippodrome Henri-Milliard, Nouméa

+ d'infos Foire de Bourail - foiredebourail.nc



© CAP-NC - M-Petit

ISUZU D-MAX

150 CV



3.690.000 Frs*

*Photo non contractuelle. Offre valable dans la limite des stocks disponibles.



LE VILLAGE AUTOMOBILE
21 rue J. Chaliar - PK4 - Nouméa | 41.44.72 | www.isuzu.nc

NC MOTORS
1285, rue Camu ni xa - Koné | 46.61.61 | www.ncmotors.nc

CONSTRUISONS NOTRE PAYS,
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE.



Mieux valoriser les produits de la mer

Dans le cadre de ses missions pour valoriser la structuration de la filière de la pêche en collaboration avec les organisations professionnelles (fédérations, syndicats et associations de pêcheurs), le pôle Pêche de la CAP-NC a organisé un atelier dédié à la transformation et à la valorisation des produits de la mer. Le travail portait sur trois thématiques : l'écoulement par zone géographique, la régulation des pics de production saisonniers et la politique des prix et leur communication. L'atelier a été complété par une visite de la conserverie La Périgourdine du Pacifique. Pour rappel, la transformation est un marché à valeur ajoutée pour les importateurs et distributeurs. Des conserves



de poissons, des rillettes et produits à tartiner ainsi qu'une gamme élargie de poissons tranchés surgelés pourraient couvrir la demande des consommateurs calédoniens et permettre de répondre aux besoins des pêcheurs d'écouler et commercialiser au mieux leur production.

Projet PERENNE : opération bambou



Après le chantier de plantation écocitoyen organisé par WWF-NC chez Rudy Roy, agriculteur et élu à la CAP-NC, les actions de PERENNE se poursuivent. Fin octobre, une opération d'enlèvement d'embâcles à Néméara a mobilisé deux sections du RSMA : 50 m³ de bambou ont été dégagés de la rivière. Une fascine en bambou avec des poteaux de bois de fer a ensuite été posée par la CAP-NC. Les équipes de Bwara, WWF-NC et de la maison de jeunes de Néméara ont pris le relais pour poser 100 mètres de fascine apportés par le RSMA et planter 500 palétuviers. Une seconde opération sera nécessaire pour terminer ce chantier de grande envergure. Et pour info, d'autres chantiers sur des exploitations agricoles sont en préparation pour 2025, avec les mêmes objectifs : protection des sols et préservation des ressources en eau et de la biodiversité.

Une journée 100 % menu local dans les cantines

Le 28 novembre, la société de restauration Newrest, en partenariat avec le chef Alphonse Koce qui a aussi participé à l'événement CAP sur la pêche du 23 novembre (voir article en page 8), a proposé un menu 100 % local dans les cantines de Nouméa, Païta et Dumbéa : 10 300 élèves d'écoles maternelles, primaires et du collège de Kaméré étaient concernés. Cette opération s'inscrit dans l'engagement de Newrest de porter à 55 % la part de produits locaux bruts ou transformés localement dans les repas cuisinés. À ce jour, l'entreprise travaille avec un réseau de 52 fournisseurs locaux, qu'ils soient maraîchers, éleveurs, pêcheurs ou grossistes. Une belle initiative !



Importation de tomates, piments et poivrons frais : ce qu'il faut savoir

Pour protéger les productions locales, la réglementation sur l'importation de tomates, poivrons et piments frais a été modifiée début novembre par le gouvernement. Dorénavant, il est nécessaire de faire une demande de permis et de fournir une certification attestant d'une production en zone indemne de ToBRFV. Pour rappel, ce virus du fruit rugueux brun de la tomate, particulièrement résistant et virulent, peut provoquer de très graves dégâts sur ce type de culture. En cas de non-conformité avec ces exigences, l'importation des produits concernés pourra être refusée.

Pour en savoir +
rendez-vous sur
davar.gouv.nc/actualites



La loi sur l'eau renvoyée en commission

Présenté en séance publique le 20 novembre au Congrès, le projet de loi relatif au domaine public de l'eau retourne en commission pour être révisé. Pour rappel, il vise à mieux préserver la ressource dans le cadre de la politique de l'eau partagée (PEP) et à introduire des nouveautés comme les conseils de l'eau, la gestion des servitudes et l'instauration de redevances. Lors de la consultation publique, la CAP-NC et ses partenaires ont souligné des points de vigilance, notamment la reconnaissance de l'eau agricole comme d'utilité publique.



LES RENDEZ-VOUS ET ACTIONS TERRAIN DE JEAN-CHRISTOPHE NIAOUTO, PRÉSIDENT DE LA CAP-NC

DATE	INSTITUTION	THÉMATIQUE	AUTRES ÉLUS PRÉSENTS
1 ^{er} octobre	Mairie de Dumbéa	Visite de courtoisie - thématique marché de proximité	
17 octobre	Haut-commissariat	Visite du ministre des Outre-mer, François-Noël Buffet	
21 et 22 octobre	Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	Séquence de travail sur le plan de sauvegarde, refondation et reconstruction (S2R) au centre culturel Tjibaou	
24 octobre	Nessadiou	Visite des parcelles du Crea de l'Adecal-Technopole - chanvre	Méryl Marlier, David Perrard
24 octobre	Gendarmerie	Rencontre avec le général Matthéos, le vice-procureur de la République et les éleveurs	Angelo Devaud, Rudy Devillers, Christian Georget, Kévin Marlier, Tony Newland
14 novembre	Newrest et Pacific Tuna	Visite des entreprises avec la CCI	
15 novembre	Nessadiou	Délégation Union européenne - visite de la station d'élevage	
18 novembre	CMA-NC	Assemblée générale constitutive	
20 novembre	Lycée Michel-Rocard, Pouembout	Conseil d'administration	
21 novembre	Adraf	Conseil d'administration	
22 novembre	Agence rurale	Conseil d'administration	
23 novembre	CAP sur la pêche	2 ^e édition pour valoriser les produits de la mer	Benoît Beliaeff, Mario Lopez
27 novembre	Lycée Do Neva, Houaïlou	Conseil d'administration	

LES RENDEZ-VOUS ET ACTIONS TERRAIN DES ÉLUS

DATE	INSTITUTION	THÉMATIQUE	ÉLUS PRÉSENTS
3 octobre	IFEL-NC	Groupe de travail sur la mise en marché et suivi des prix des fruits et légumes	Jean-Philippe Bougault
4 octobre	Agence rurale	Commission sécheresse	Rudy Devillers
9 octobre	Conseil du cheval	Conseil d'administration	Rudy Devillers
11 octobre	Davar - service des affaires rurales	Comité du fonds de développement des espèces porcines	Sylvie Birot
11 octobre	Davar - service des affaires rurales	Comité du fonds de développement des espèces ovines, caprines et cervidés	Angelo Devaud
16 octobre	Direction des Affaires économiques	Comité des productions locales	Jean-Philippe Bougault
22 octobre	Ocef	Commission des filières animales	Angelo Devaud, Christian Georget
25 octobre	Agence rurale	Journée aquaculture	Patrick Forest, Johan Kuhn
4 novembre	Royal Caledonia Show	Réunion technique	Caroline Faivre
5 novembre	Agence rurale	Commission céréales	Rudy Roy
6 novembre	Lycée Michel-Rocard, Pouembout	Conseil exploitation agricole	Grégory Weiss
12 novembre	Upra équine	Conseil d'administration	Rudy Devillers
13 novembre	Charte bovine	Comité de pilotage	Rudy Devillers, Christian Georget
15 novembre	Adecal-Technopole	Comité	Mario Lopez
15 novembre	OPA filière viande	Rencontre entre professionnels	Sylvie Birot, Rudy Devillers, Christian Georget, Tony Newland, Anthony Rondeau
22 novembre	Upra bovine	Inauguration des nouveaux locaux	Christian Georget

DATE	COMMISSIONS ET COPIL	NOMBRE D'ÉLUS PRÉSENTS
3 octobre	Commission BAF	3
8 octobre	Comité de pilotage GDS-V	1
15 octobre	Comité de pilotage SIQO	7
29 octobre	Comité de dépouillement des appels d'offres	2
15 novembre	Commission pôle Animal	8
15 novembre	Atelier Agriénergie	7





Un beau succès pour CAP sur la pêche

Pour la seconde année consécutive, la CAP-NC a organisé CAP sur la pêche, samedi 23 novembre, quai des pêcheries à Nouville, dans le cadre de la Journée mondiale des pêcheurs artisans et des métiers de la mer. L'évènement a accueilli près de 1 500 personnes tout au long de la matinée. Dédié aux pêcheurs professionnels hauturiers et côtiers, CAP sur la pêche permet de mieux faire connaître la filière, souvent perçue comme une « filière silencieuse », auprès des Calédoniens. Au programme : stands de produits de la mer, cooking show, visite guidée de palangrier, mise en avant d'une pêche durable labellisée, échanges entre les pêcheurs et les visiteurs... Retour en images.



Le président de la CAP-NC Jean-Christophe Niaoutou, les élus Benoît Beliaeff et Mario Lopez, les partenaires institutionnels - la direction des Affaires maritimes, le pôle Pêche du service du Parc naturel de la mer de Corail et de la pêche et la province Sud, le directeur de la CAP-NC Guylain de Coudenhove et les équipes ont inauguré ensemble CAP sur la pêche.

Les institutionnels sont venus présenter leurs missions et leurs actions en faveur de la pêche. L'Agence rurale, quant à elle, a lancé la campagne de promotion Pêcheurs calédoniens, destinée à mettre en avant toutes les pêches du territoire.



Les armateurs de pêche hauturière étaient aussi présents et ont grandement participé à la logistique de CAP sur la pêche. Après Baby Blue l'an dernier, Navimon a fait visiter son navire *Drehu* afin d'expliquer au grand public la pêche à la palangre, une pêche durable labellisée.



L'entreprise AMC Sud a exposé *Silver pro*, son prototype de navire conçu et construit selon les exigences de la réglementation en matière de sécurité et d'habitabilité des navires (voir article page 30).



Les nombreux visiteurs ont pu profiter des stands avec des produits de qualité et extra frais. En l'occurrence du mullet, du bec de canne, du tazar, du maquereau, du picot d'élevage, de la langouste et du thon. Des produits transformés, comme les achards, et des espaces de restauration étaient également proposés.



Pacific Good Food était cette fois encore au rendez-vous. Le chef Alphonse Koce a animé le cooking show. Au menu : bec de canne, langouste et ventrèche de thon cuisinés avec passion et métier, puis offerts à la dégustation des visiteurs.

LES FORFAITS TOUT-EN-UN !

FORFAITS



**Je choisis
l'offre que**

j'



Pour les
18-25 ans et
60 ans et +
-20%
sur tous les
Forfaits M

1 Go

+ 1h d'appel
+ SMS illimités

1 000 FTTC

25 Go

+ 5h d'appel
+ SMS illimités

6 000 FTTC

5 Go

+ 2h d'appel
+ SMS illimités

3 000 FTTC

100 Go

+ Appels illimités
+ SMS illimités

10 000 FTTC

+ d'infos sur **mobilis.nc**

Mobilis
by OPT-NC

La charte apicole présentée au Royal Caledonia Show

Lors du Royal Caledonia Show le 7 décembre, la charte apicole sera signée par l'État, les différents présidents des institutions partenaires, la CAP-NC et les acteurs de la filière.



L'évolution de la filière et sa professionnalisation croissante ont conduit les acteurs à créer un espace d'échanges et de concertation formalisé à travers la charte de l'apiculture et de son comité de suivi. « La charte de l'apiculture, pour Vincent Galibert, responsable du pôle Animal de la CAP-NC, est un outil indispensable au développement de la filière. Elle permet de mutualiser des moyens, de créer un espace de discussion et de décision, de programmer des actions qui font avancer la filière dans une direction commune, afin de la structurer, la réglementer et l'organiser. » À partir des travaux menés en 2022 et 2023, ce document vise à « établir un état des lieux, à définir les objectifs partagés et à préciser le cadre méthodologique pour porter les travaux au bénéfice de la filière [leviers d'action, ressources et moyens humains] ».

Si la filière possède un réel potentiel de production, de consommation, des outils de transformation et d'accompagnement des producteurs, elle n'en est pas moins confrontée à des difficultés : tension sur le marché avec une offre supérieure à la demande et la baisse des prix. Cette tension a été accentuée avec la crise de mai, l'inflation des prix des intrants, du fret et des postes d'énergie. Face à ces difficultés, les différents partenaires de la filière ont décidé d'agir conjointement en définissant plusieurs axes d'intervention pour atteindre les objectifs fixés : maîtrise des problématiques sanitaires, méthodes de commercialisation du miel, compétence technique de la production et du conditionnement du miel, formation des apiculteurs, financement de la filière, transformation et valorisation des produits de la ruche (autre que le miel).

QUELQUES CHIFFRES

- > 4 600 ruches en 2008, 14 000 en 2024
- > 570 petits producteurs de 30 ruches, 80 producteurs entre 30 et 100
- > 20 producteurs supérieurs à 100 ruches qui gèrent environ 3 000 colonies
- > Implantation dans la quasi-totalité de l'archipel à l'exception de Tiga et Belep
- > Principales zones de production : côte Sud-Ouest, le Grand Nord, l'agglomération de Nouméa et Lifou

SAMEDI 7 DÉCEMBRE, LA SIGNATURE DE LA CHARTE APICOLE À 11 H PAR LES ACTEURS DE LA FILIÈRE MIEL ET LES PARTENAIRES SERA SUIVIE DE LA REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MIELS CALÉDONIENS QUI S'EST DÉROULÉ LUNDI 2 DÉCEMBRE.

Transformation agro-alimentaire : des pastilles au miel



Toutes les pastilles au miel, fabriquées au lycée Michel-Rocard de Pouembout par les élèves de 2^e année du BTS Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes (DARC), ont été vendues pendant la journée portes ouvertes de l'établissement, le 21 septembre. Une belle réussite pour une première !

Dans le cadre de leur formation, les étudiants doivent suivre un module de transformation agroalimentaire. Les objectifs visés : découvrir la transformation agroalimentaire par des cours théoriques (avantages, procédés, hygiène, réglementation...) et par une mise en pratique lors d'un stage. Mais les émeutes du 13 mai ont obligé le lycée à fermer ses portes durant deux mois et à annuler les stages par mesure de sécurité. Le module a repris le 23 août, uniquement via des cours théoriques. Alors, pour assurer la partie pratique, les élèves, soutenus par l'établissement, ont monté plusieurs projets : celui des pastilles au miel est retenu. Pour sa réalisation, ils ont

besoin d'un laboratoire de transformation tel que la cuisine pédagogique agréée du lycée, d'équipements de protection individuelle (EPI), de trouver le matériel nécessaire, le procédé de transformation des produits (miel et sucre) et le conditionnement... Une fois tous les éléments réunis et après quelques faux pas et ajustements, ils optimisent le processus de transformation pour fabriquer des pastilles au miel et les conditionner dans une vingtaine de jolis pots en verre. Lors de la journée portes ouvertes du lycée, le stand de vente, tenu par plusieurs étudiants et leur professeur, n'a pas désempli. En seulement deux heures, tous les pots ont été vendus et onze autres étaient précommandés : un véritable succès !

© Lycée Michel-Rocard

Organiser la transformation locale



Au cœur des priorités de la CAP-NC, la transformation locale fait désormais l'objet d'une dynamique partagée par de nombreux acteurs. Zoom sur les enjeux liés au développement de ce secteur d'activité et sur les initiatives en cours et à venir.

Axe stratégique prioritaire de l'ambition « *Mangeons local !* » portée par la Chambre d'agriculture et de la pêche, le développement de la transformation locale est aujourd'hui un projet multipartenarial. La CAP-NC, les deux autres chambres consulaires de la Nouvelle-Calédonie (CCI et CMA), les organisations interprofessionnelles (Ifel, Finc, etc.), les provinces et des producteurs travaillent de concert pour structurer ce secteur. « *La transformation locale permet de créer de la valeur ajoutée, de valoriser les invendus, de limiter le gaspillage et de répondre à certaines demandes du marché, notamment auprès de la restauration collective* », rappelle Pauline Meurlay, responsable du pôle Alimentation - Développement durable de la CAP-NC, qui voit aussi dans ce projet « *une opportunité de développement économique et de création d'emplois* ».



Transformation de pommes lianes

© CAP-NC

ENQUÊTE ET GROUPE DE TRAVAIL

S'il existe déjà de nombreuses initiatives en la matière, difficile de dire qui fait quoi ou quels sont les besoins. « *Pour structurer cette filière, nous avons besoin de données,*

poursuit-elle. C'est pourquoi la CAP-NC a lancé, en octobre-novembre, une enquête qualitative auprès de ses ressortissants. » À travers une vingtaine de questions, elle permettra d'identifier qui transforme quoi, comment, en quelles quantités et pour quels marchés, mais aussi quels sont les

freins rencontrés, les projets, les opportunités de mutualisation, etc. Toutes ces données viendront alimenter les travaux à suivre, et notamment ceux menés par un groupe de travail créé à l'initiative de l'Ifel (Interprofession fruits et légumes) afin de cartographier l'offre et la demande.

SOPAC S'ESSAIE À LA TRANSFORMATION DE SQUASHS



Transformation de squashes à l'usine SOPAC, à Koné

© SOPAC

De la crevette au squash, le grand écart semble osé. « *Mais on y croit !* », affirme Éric Boglio, directeur de l'usine SOPAC de Koné. Pour lui, qui par le passé a travaillé dans une usine de transformation de légumes en Australie, « *ce projet a de nombreux avantages : réduire nos frais fixes, valoriser des légumes déclassés pour l'export, créer une activité nouvelle à contre-saison de celle des crevettes et ainsi faire tourner nos tunnels de congélation, mais aussi offrir davantage de travail à nos employés qui sont pour beaucoup des saisonniers* ». Après des essais techniques menés en début d'année, les 20 premières tonnes de cette nouvelle production seront proposées au grand public via le réseau de distribution habituel de l'entreprise, sous la forme de poches d'un kilo de légumes surgelés en cubes ou en lamelles et « *avec un packaging développé spécifiquement* ».

Tous acteurs face au risque incendie

Cette année encore nos forêts brûlent, emportant dans les flammes de vastes espaces agricoles. La Chambre d'agriculture et de la pêche a décidé de se saisir de ce sujet afin d'accompagner les professionnels de l'agriculture et de l'élevage. Objectifs : réduire les risques, s'y préparer et savoir réagir en toute sécurité.

Pour télécharger la fiche incendie de la CAP-NC, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Publications"

D'après les données de l'Œil (Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie), 5 % des terres agricoles et sylvicoles de Nouvelle-Calédonie sont parties en fumée en 2023, laissant place à des zones infertiles. « On n'a pas d'autre choix que de se préparer aux incendies, s'équiper et s'organiser », témoigne Kévin Marlier. Élu à la CAP-NC et éleveur à Kaala-Gomen, il a en effet perdu 10 hectares de son exploitation cette année des suites d'un feu de brousse. « Quand la CAP-NC a décidé de se saisir de cette problématique, je n'ai pas hésité à rejoindre l'effort car en tant qu'acteurs du monde agricole, nous avons aussi un rôle à jouer pour prévenir les feux sur nos exploitations, réduire les risques et intervenir au plus vite sur les départs de feux. »

ASSURER LA SÉCURITÉ DES CULTURES, DES ANIMAUX ET DES INSTALLATIONS

Pour cela, la CAP-NC s'apprête à déployer un plan d'action qui repose sur la pédagogie et la mise en réseau des parties prenantes. « Dans un premier temps, nous allons publier une fiche pratique qui recense tous les bons réflexes à avoir en tête », détaille Sriani Sadimoen, chargée de mission développement durable à la CAP-NC. Déclinée sur trois volets (anticipation du risque, mesures de réduction et traitement de l'urgence), ce document est le fruit d'un travail mené de concert par la

chambre, la Sécurité civile et le SIMM Sud. Il recommande, par exemple, de créer des zones tampon pour freiner la propagation du feu, rappelle les obligations réglementaires de débroussaillage, conseille un entretien rigoureux des engins agricoles qui peuvent être sources de départ de feu ou encore de créer des réseaux de vigilance entre voisins.

Autant de conseils simples et faciles à mettre en œuvre pour éviter le pire. Le troisième volet propose des gestes réflexes en cas d'incendie : retrouvez-le sur la page ci-contre.

CRÉER DES SYNERGIES

Seconde étape de ce plan d'action, la mise en réseau des partenaires permettra, quant à elle, de tisser des liens entre les acteurs de la lutte contre les incendies. « Il est essentiel que les parties prenantes puissent se connaître et échanger afin de créer des synergies et partager une même gestion des risques, notamment dans les communes les plus exposées », explique Sriani Sadimoen. Sensibiliser les agriculteurs au rôle qu'ils ont à jouer, les responsabiliser sur la réalité des moyens, partager des inventaires de matériel et de ressources disponibles de part et d'autre... Ces rencontres, plébiscitées par les services de secours autant que par les agriculteurs, permettront sans nul doute de fluidifier les relations et de partager les connaissances pour une meilleure efficacité de tous sur le terrain.

SENSIBILISATION AU RISQUE INCENDIE EN MILIEU AGRICOLE



En cas d'incendie : quelques gestes réflexes



Prévenir les secours immédiatement : Composez le 18 dès que vous apercevez un départ de feu. Fournissez des informations précises sur **l'emplacement, les risques présents et l'étendue de l'incendie.**

Si votre commune ne dispose pas de service d'incendie et de secours, l'appel sera transmis au centre de traitement des appels d'urgence (CTA) puis transmis à la sécurité civile pour être traité.



Prévenir le voisinage : Si un réseau de voisins vigilants est en place, activez-le pour augmenter vos chances d'arrêter le feu naissant et mutualiser vos ressources.



Utiliser les équipements disponibles : Si l'incendie est encore de faible ampleur et qu'il ne vous met pas en danger, vous pouvez utiliser des équipements agricoles comme des herbes ou des citernes pour créer une bande coupe-feu, en éliminant la végétation autour des flammes.



Trouver le Commandant des Opérations de Secours (COS) : Si vous arrivez sur un site d'incendie où les pompiers sont déjà à l'œuvre, présentez-vous au COS, le responsable de l'intervention, pour coordonner vos actions et déterminer comment vous pouvez aider.



Prioriser votre sécurité : Si le feu est trop important, évitez d'intervenir seul. Laissez les pompiers gérer la situation, car un feu de grande envergure peut se propager très rapidement et menacer la vie humaine.



Éloigner le matériel inflammable : Déplacez si possible tout matériel ou substances inflammables (paille, carburant, produits chimiques) à l'écart de la zone menacée par le feu.



Évacuer les lieux : Si vous êtes en danger, quittez la zone en prenant les chemins déjà dégagés et en suivant les consignes des autorités. Ne vous exposez pas inutilement. Si cela n'est pas possible confinez-vous à l'intérieur d'un bâtiment « en dur » en calfeutrants les ouvertures et en vous signalant aux sapeurs-pompiers via le 18.



Suivre les consignes des autorités : Restez à l'écoute des instructions données par les autorités locales et les services de secours. Votre aide pourrait être sollicitée pour appuyer l'intervention des sapeurs-pompiers. Pour coordonner vos actions, trouvez directement le chef des opérations sur site.

Information pratique

Organisation des sapeurs-pompiers en Nouvelle-Calédonie :

- **1^{er} niveau :** la commune, les sapeurs-pompiers communaux interviennent sous l'autorité directe du maire qui est le directeur des opérations de secours.
- **2^{ème} niveau :** le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, si les moyens des sapeurs-pompiers communaux sont dépassés, si le sinistre touche plusieurs communes, la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques prend le commandement des opérations de secours sous l'autorité du président du gouvernement et active le plan ORSEC (organisation de la réponse de sécurité civile) feux de forêt.

FICHE TECHNIQUE



ÉCONOMIE

Pour accompagner ses ressortissants dans la gestion de leur exploitation ou de leur entreprise, le pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC propose des fiches technico-économiques afin de mieux piloter ses activités.

Qu'est-ce que le chiffre d'affaires prévisionnel ?

Le chiffre d'affaires (CA) prévisionnel regroupe l'ensemble des ventes prévues par l'exploitation agricole ou l'entreprise de pêche. Généralement, on étudie le chiffre d'affaires prévisionnel sur 12 mois consécutifs. Le CA est toujours calculé hors taxes, c'est-à-dire hors TGC (taxe générale sur la consommation). Mais comment le calculer au démarrage de son activité ?

Pour estimer au plus juste son CA, il est recommandé de travailler sur son prévisionnel de production. Vous devez pouvoir exposer clairement ce que va produire votre entreprise : quelles productions et dans quelles quantités ? Combien de vaches, d'hectares, de tables hydroponiques, de plants, de ruches, de nombre de jours en sortie en mer... N'hésitez pas à contacter les services techniques provinciaux et les partenaires professionnels qui pourront vous guider dans vos choix.



1 MODE D'EMPLOI POUR LES AGRICULTEURS :

- Accédez au plan de votre exploitation et délimitez les zones cultivables en différenciant les parcelles et les espaces nécessaires à l'exploitation (dock, voies d'accès, zone de chargement...);
- Pour chaque parcelle délimitée, mentionnez :
 - La production agricole souhaitée
 - L'époque de semis, de récolte
 - Le rendement estimé
 - Le prix moyen estimé

En multipliant la surface par le rendement, le prix de vente et un coefficient de réussite, vous obtiendrez votre CA prévisionnel par culture.

2 MODE D'EMPLOI POUR LES ÉLEVEURS :

La méthode est la même que pour les agriculteurs : il s'agit cette fois de dénombrer le cheptel, la fertilité, le nombre de têtes par bande et le nombre de bandes par an.

3 MODE D'EMPLOI POUR LES PÊCHEURS :

Adaptez la méthode en fonction des espèces habituellement pêchées et des saisons. En estimant le nombre de jours de pêche par mois, la quantité moyenne pêchée et un taux de réussite des jours de pêche, vous pourrez aussi obtenir une approximation de votre CA.

Parcelle	Production	Surface (ha)	Période de plantation	Période de récolte	Rendement/ha ou au plant	Unité	Prix par unité (F)	Montant (F)	% Réussite	CA prévisionnel (F)
Parcelle 1	Carotte	0,6	mars-24	sept-24	18 000	kg/ha	150	1 620 000	70 %	1 134 000
Parcelle 1	Concombre	0,6	sept-24	déc-24	20 000	kg/ha	120	1 440 000	85 %	1 224 000
Parcelle 2	Maïs	0,5	mars-24	juil-24	40 000	pied/ha	80	1 600 000	85 %	1 360 000
Parcelle 3	Navet	0,3	juil-24	oct-24	15 000	kg/ha	80	360 000	85 %	306 000
Parcelle 4	Citrouille	0,5	mars-24	juil-24	20 000	kg/ha	80	800 000	75 %	600 000
Parcelle 4	Pastèque	0,5	oct-24	janv-25	20 000	kg/ha	150	1 500 000	70 %	1 050 000
Total SAU		1,9								5 674 000

➤ Comment trouver les prix de vente ?

Il existe différents moyens de commercialisation : les circuits courts (à la ferme, dans des marchés), via une coopérative (Coop1, ors...), les colporteurs (fruits et légumes, produits de la mer) ou via des grossistes, les bouchers en Brousse et l'Ocef.

➤ **Pour les fruits et légumes** : les mercuriales du marché de gros (mdg@cap-nc.nc), le bulletin de la Davar publié sur son site : davar.gouv.nc

➤ **Pour la viande** : les prix sont réglementés par le gouvernement.

Il est prudent de prendre en compte le prix minimum de vente afin d'estimer un CA minimum.



Pour en savoir +

Chambre d'agriculture et de la pêche
Pôle Appui aux ressortissants
Tél. : 24 31 60
poleressortissant@cap-nc.nc

➤ Outil pratique : le plan de son exploitation agricole

Pour établir le plan de votre exploitation, vous pouvez utiliser l'outil de cadastre en ligne : [rendez-vous sur \[cadastre.gouv.nc/\]\(http://rendez-vous-sur-cadastre.gouv.nc/\)](http://rendez-vous-sur-cadastre.gouv.nc/)

HIPPODROME HENRI-MILLIARD

7 & 8 DÉCEMBRE 2024

UNE RÉALISATION DE

FOIRE
DE BOURAIL

DEPUIS 1977

ROYAL CALEDONIA
SHOW

1ère édition



SCANNEZ-MOI
POUR PLUS D'INFOS !

ET LA PARTICIPATION DE



Ville de
NOUMÉA



Agir pour la résilience alimentaire des élevages

L'isolement géographique de la Nouvelle-Calédonie, amplifié par les crises qui se succèdent depuis plusieurs années (Covid, conflits internationaux, émeutes) et les conséquences du changement climatique (sécheresse, inondations) ont mis en exergue la problématique de notre autonomie alimentaire. Si l'ambition « *Mangeons local !* » demeure une priorité pour la Chambre d'agriculture et de la pêche pour répondre aux besoins des Calédoniens, elle porte une vision plus large qui nécessite, entre autres, de renforcer, développer et améliorer localement l'alimentation animale, que ce soit pour les ruminants ou les monogastriques (porcs, aviculture), en termes de quantité et de qualité. Parmi ses actions prioritaires et concrètes pour accompagner les éleveurs et les producteurs de grandes cultures à consolider et rentabiliser leur situation économique, le projet Resalim cible la résilience alimentaire des élevages sur tout le territoire.

Resalim, des actions concrètes en faveur de l'alimentation animale des élevages

Lancé en décembre, le projet Resalim vise plusieurs objectifs : renforcer l'indépendance alimentaire des élevages, améliorer la santé et la productivité des animaux, consolider la rentabilité économique des exploitations agricoles et valoriser le foncier. Présentation...

Le plan stratégique O2P de la CAP-NC (voir le dossier de *La Calédonie agricole 198*) a été construit autour de quatre thématiques principales. Resalim, projet transversal mis en œuvre par le pôle Animal (PAN), le pôle Végétal (PVE) et le pôle Alimentation - Développement durable (PADD), répond à l'un des six objectifs prioritaires du plan : renforcer l'accompagnement technique et favoriser l'autonomie des ressortissants en termes d'intrants.

ÉTAT DES LIEUX

Comme le rappelle Sophie Tron, responsable du PVE à la CAP-NC, « les surfaces consacrées à l'élevage sont particulièrement étendues en Calédonie et subissent

plusieurs problématiques : leur dépréciation à cause du changement climatique comme la sécheresse, les espèces exotiques envahissantes des pâturages, une productivité parfois insuffisante amplifiant dans certains cas la dépendance aux intrants importés ... ».

La finalité de Resalim est de permettre aux éleveurs de bovins, ovins, caprins, porcs et aviculteurs à travers la qualité de leurs pâturages, la diversification de leur production et leurs techniques de travail de :

- > Valoriser leur foncier ;
- > Consolider leur situation économique ;
- > Bénéficier d'une alimentation animale locale de qualité et en quantité suffisante ;
- > Renforcer leur indépendance en limitant leurs importations ;

- > Mieux anticiper la saison sèche grâce à la qualité du stockage fourrager ;
- > Favoriser la bonne santé animal-pâturages-sol.

À terme, le projet vise notamment à faire évoluer les pratiques agricoles en Calédonie, avec par exemple la diversification de l'assolement et l'amélioration de leur stockage, afin d'optimiser leurs ressources alimentaires en fonction des saisons et du potentiel agronomique des terres. Vincent Galibert, responsable du PAN, souligne ainsi que « le foncier est alors optimisé tout en cherchant à renforcer la santé et la fertilité du sol avec, comme conséquence, une meilleure santé animale et de meilleurs taux de croissance, de reproduction et de productivité ».

« Prendre en compte les périodes de pousse des prairies tout au long de l'année et anticiper les épisodes de sécheresse est essentiel pour améliorer l'alimentation animale et la résilience des exploitations.



Pour atteindre l'autonomie alimentaire des animaux, la CAP-NC estime qu'il est indispensable de travailler avec tous les acteurs du secteur, et en particulier avec les providiers qui fournissent l'essentiel des aliments pour les filières porcine et avicole. Une rencontre a été organisée par le pôle Animal en septembre avec l'usine Sica et la Minoterie de St-Vincent afin d'identifier les thématiques de travail pour améliorer les performances des résultats économiques des filières concernées : projet de recherche et développement sur la fabrication d'aliments, innovation pour les besoins actuels et futurs des éleveurs, recherche de solutions avec les acteurs locaux...

RESALIM, UN PROJET CONSTRUIT EN DEUX PHASES

Pour accompagner au mieux cette transformation de fond du système culture-élevage calédonien, la CAP-NC a construit le projet en deux phases. Pour être opérationnel et agir rapidement, la première consiste à animer et suivre un réseau de fermes pilotes, déjà engagées dans des projets d'amélioration de l'alimentation animale grâce à une approche innovante en diversifiant ou en alternant différentes cultures, notamment des légumineuses et des céréales, au gré des saisons. Volontaires et équipés, les exploitants qui seront retenus ont surtout besoin d'un accompagnement pour ajuster leurs projets et être orientés

sur des choix techniques et économiques. La gestion de la ressource en eau et la résilience face au changement climatique, en particulier l'impact de la sécheresse sur les pâturages, sont au cœur du projet. Fabien Camy, en charge de Resalim pour la CAP-NC, explique qu'« après la réalisation d'un diagnostic technico-économique des exploitations, l'accompagnement des agriculteurs pendant un an servira aussi à mesurer leurs performances grâce à des indicateurs ». La phase deux qui débutera fin 2025 permettra de partager et transmettre les expériences réalisées afin d'élargir ces pratiques innovantes sur d'autres exploitations qui souhaitent aussi améliorer l'alimentation et la santé de leurs élevages et la fertilité de leurs sols pour une meilleure rentabilité.

Au démarrage, sept exploitations participeront au projet Resalim. Pour compléter le réseau, la station de Nessadiou de la CAP-NC et l'exploitation du lycée agricole Michel-Rocard à Pouembout sont également engagées dans la diversification de leur assolement pour augmenter la résilience de leur élevage. Le suivi d'indicateurs technico-économiques permettra d'alimenter le retour d'expérience.

Innover grâce aux cultures de légumineuses et de céréales

Depuis plusieurs années, des essais expérimentaux sur la diversification des cultures sont menés par le Centre de recherche et d'expérimentation agronomique (Crea) de l'Adecal-Technopole. Des plantes, encore peu cultivées en Calédonie, semblent des pistes prometteuses pour améliorer les prairies et tendre vers l'autonomie alimentaire animale.

Parmi les plantes étudiées en conditions réelles, Valentine Neyret, responsable du Crea, recommande la luzerne, le cowpea (appelé aussi pois à vache ou haricot niébé), la lentille et le soja pour les légumineuses qui apportent aux animaux les protéines, le tournesol pour les oléo-protéagineux, le millet et le sorgho pour les céréales qui fournissent la biomasse, source d'énergie essentielle à la croissance. Il faut rappeler que chacune de ces espèces s'adapte à un certain type de sol : il n'y a pas de solution unique. « C'est à l'agriculteur de choisir l'association légumineuse-céréale en fonction des caractéristiques de son sol, sa rotation, son assolement, la période de l'année, s'il est en agriculture bio ou non... » La responsable soutient l'importance de réaliser des tests en mélange ou non et des rotations pour diversifier les cultures selon les saisons. Introduire différentes variétés offre de nombreux avantages : amélioration de la fertilité des sols et de la qualité nutritionnelle des plantes, optimisation des rendements, augmentation de la résilience face à la sécheresse, des nouveaux marchés, etc.

DES ESSAIS CONCLUANTS SUR LA LUZERNE ASSOCIÉE AU MAÏS

Lors de la journée technique du 21 novembre, les tests réalisés pour la luzerne sur l'exploitation de Roger Avril ont été présentés aux participants. Son objectif est d'atteindre l'autonomie alimentaire animale grâce à la production d'un foin de luzerne. « Réussir son implantation nécessite un sol propre, de semer en sur-



Les essais menés en présaison de culture par le Crea associent la luzerne au maïs.

face, de bien gérer l'irrigation qui doit être régulière pour faire germer les graines rapidement », explique Valentine Neyret. La première fauche, dite de nettoyage, permet de réguler et limiter les adventices. Il faut laisser monter à graines, puis laisser la luzerne germer au moins une fois par an pour pérenniser la culture et lui redonner un regain d'énergie. Outre son excellent apport nutritionnel pour le bétail, la plante est aussi un très bon assainissement pour les parcelles. Les essais menés en présaison de culture ont montré qu'associée au maïs, la luzerne a un effet allélopathique contre la chenille *Spodoptera frugiperda*. « Actuellement, le maïs présente beaucoup moins de symptômes, même si nous devons attendre les prochaines récoltes de décembre pour en savoir plus. » Si la présence de deux plantes sur un même terrain entraîne une production de maïs

moins élevée, la perte en rendement devrait être récupérée : sol moins travaillé avant de semer, diminution des besoins en engrais, plus de produits phyto pour éliminer les adventices et un traitement moins lourd contre les chenilles. « Nous restons prudents bien sûr et nous poursuivons les essais et les transferts en condition agriculteur, mais le producteur pourrait ainsi compenser, économiquement parlant, la perte de rendement et gagner plus finalement en cultivant un maïs associé à la luzerne. »

Pour accompagner les agriculteurs intéressés par la culture de la luzerne, la province Nord, en partenariat avec le Crea, la PMA de la CAP-NC et l'IAC, a publié une fiche qui détaille l'itinéraire technique, le matériel à utiliser, le suivi de culture, la récolte, le stockage et les valeurs alimentaires.



Récolte de la luzerne sur l'exploitation de Roger Avril.

© Roger Avril

« J'ai démarré la culture de la luzerne en juin 2023 pour la diversification et parce que j'avais des soucis de mauvaises herbes sur une parcelle où je cultivais du maïs. J'ai choisi une plante nettoyante, et en plus, comme je suis aussi éleveur, je peux produire un foin de qualité pour mes bêtes. Au début, ce n'était pas simple. Mais depuis, je suis plutôt satisfait : après la première fauche dite de nettoyage et peu productive, celle qui a suivi était déjà beaucoup mieux. Depuis juin, je viens de faire ma 9^e coupe [à mi-novembre, soit toutes les 4 semaines]. C'est intéressant aussi parce que ça permet d'avoir des chiffres sur la production, la fréquence de coupe, la qualité du foin... Comme je voulais partager mon expérience, j'ai travaillé avec le Crea, la province Nord et l'Agence rurale. La plateforme de machinisme agricole de la CAP-NC m'a aussi accompagné. C'est important pour le pays d'avoir les résultats des tests sur le terrain, même si nous n'avons pas encore tous les chiffres pour connaître la rentabilité. J'ai consacré 90 % de ma production pour nourrir mes vaches et mes bœufs ; et eux, c'est sûr, ils ont apprécié ! »

ROGER AVRIL, agriculteur à Pouembout



© CAP-NC



© CAP-NC

L'alimentation, un enjeu essentiel pour la santé, le bien-être et la productivité des animaux

« *Un sol fertile fournit aux animaux une plante plus nutritive et donc contribue à une meilleure santé du troupeau et un taux de reproductivité plus élevé* », rappelle Mathieu Naturel, ingénieur agronome au PAN de la CAP-NC. Avec Resalim, il s'agit d'améliorer la résilience des exploitations par rapport aux différenciations de pousse de l'herbe au cours de l'année et d'anticiper les périodes de pénurie. Pour mieux répondre aux différentes étapes de la vie des troupeaux de ruminants et à leurs besoins, il est donc fortement conseillé de diversifier les cultures sur les prairies, en alternant ou en mélangeant les légumineuses pour l'apport en protéines et les céréales pour l'énergie, comme le préconise aussi l'Adecap-Technopole (voir article ci-contre).

Pour faire face aux périodes de sécheresse, le report fourrager qui consiste à faire des réserves de fourrage quand les conditions climatiques le permettent, déjà pratiqué chez certains éleveurs, permet de profiter de la meilleure pousse de l'herbe pendant la période humide. Cette pratique est efficace pour éviter les variations de la couverture de viande et de gras des animaux de reproduction et donc d'impacter la fertilité et la production de viande.

Pour les autres animaux d'élevage, comme le porc ou la volaille, l'amélioration de leur parcours en plein air par des plantes de couverture et un mix diversifié, qui joue aussi beaucoup sur leur bien-être, aura de nombreux effets positifs, comme un sol en meilleure santé et des plantes à la qualité nutritive plus élevée. Ils pourront ainsi trouver dans ces parcours aménagés un complément à leur alimentation, essentiellement à base de grains, en termes de minéraux, vitamines, acides aminés, etc. De la même manière que pour les ruminants lors de la conduite des troupeaux, les porcs et les volailles peuvent être déplacés dans des parcelles en fonction des besoins de repousse des plantes. « *Ces pratiques renforcent la qualité des animaux et permettent de diminuer la quantité d'aliments industriels consommés par les porcs et les volailles, ce qui entraîne un gain pour l'éleveur* », conclut Mathieu Naturel.

LA STATION DE NESSADIOU, PARTIE PRENANTE DE RESALIM

Jusqu'à présent, sept hectares étaient consacrés à la production de Rhodes grass pour le foin. L'objectif aujourd'hui est de tester sur 2 ha une culture composée du sorgho, céréale qui peut être utilisée soit pour ses grains, soit comme fourrage, et de la légumineuse, le pois à vache. Les tests seront réalisés en période pluviale (sans irrigation), à partir de décembre, dans les mêmes conditions que pour un éleveur qui n'a pas accès à une rivière. Deux répétitions sont prévues : une en mélange et une en bande alternante pour observer la productivité des parcelles et comparer le qualitatif et le quantitatif des cultures. Surtout que le type de sol de Nessadiou se retrouve sur tout le territoire. L'objectif à terme est donc de pouvoir reproduire ces cultures en élevage. Ensuite, à la fin de la saison humide et pour profiter des dernières pluies, d'autres essais, cette fois pour une culture de saison fraîche - a priori l'avoine fourragère et la vesce, seront effectués sur les mêmes parcelles et selon le même modèle (mélange et pur). Parallèlement, des tests sur les amendements locaux sont réalisés en partenariat avec Valorga pour le compost ou les boues séchées des stations d'épuration, afin d'étudier ce qui fonctionne le mieux.

Mathieu Naturel précise que « *le but est d'éditer une fiche technique, mise à la disposition de tous les éleveurs, pour améliorer la production des prairies grâce à la diversification et l'alternance des cultures en fonction des périodes climatiques* ».

Les types de fourrage pour la conservation de l'herbe

La base de l'alimentation des herbivores est le fourrage. Mais, l'herbe ne pousse pas toute l'année. Il faut donc la conserver dans les meilleures conditions possibles pour faire face à la période sèche. Voici une présentation de l'impact nutritionnel et sanitaire des différentes méthodes de conservation de l'herbe qui, pour rappel, contient 80 % d'eau.

LE FOIN : DIMINUER LA TENEUR EN EAU DE L'HERBE



- **Méthode** : sécher l'herbe pour obtenir 85 % de matière sèche (MS)
- **Conditions climatiques** : au moins une semaine par temps sec
- **Matériel** : faucheuse, faneur, andaineur, presse
- **Stockage** : à l'abri des intempéries (dans un dock) ou sous meule
- **Indicateur de mauvaise qualité** : augmentation de la température
- **Qualité nutritionnelle** : dépend du stade de coupe et du taux de MS

L'ENSILAGE : CONSERVATION HUMIDE EN L'ABSENCE D'OXYGÈNE



- **Méthode** : récolter l'herbe et la tasser pour limiter la

présence d'air pour permettre une fermentation lactique anaérobie. Les bactéries consomment les sucres, le tas va s'acidifier. Le pH en fin de transformation sera inférieur à 4. Il faut hacher la matière pour favoriser le tassement et l'action bactérienne.

- **Conditions climatiques** : peut être fait par temps humide
- **Matériel pour l'ensilage d'herbe** :
 - Faucheuse, andaineur, ensileuse, benne, tracteur pour tasser
 - Faucheuse, andaineur, remorque auto-chargeuse, tracteur pour tasser
- **Matériel pour l'ensilage de maïs ou sorgho** : Ensileuse ou Taarup, benne, tracteur pour tasser
- **Stockage** : en tas (entre deux murs) avec une bâche noire épaisse et des pneus ou sacs de sable pour la maintenir
- **Indicateur de mauvaise qualité** : odeur de pourri
- **Critère de qualité** : dépend du stade de coupe de la plante, du tassement, présence d'impureté (terre) et absence d'air dans le tas
- **Plantes** : herbe, maïs, luzerne, trèfle...
- **L'ensilage est un chantier important qui nécessite de la**

main-d'œuvre : il faut le faire dans un temps court pour ne pas avoir à rebâcher le tas.

L'ENRUBANNÉ : ENTRE FOIN ET ENSILAGE



- **Méthode** : sécher la matière au champ jusqu'à 60 % de MS, puis conditionner en pressant fort et en enroulant dans du plastique. Ensuite, c'est le même processus que pour l'ensilage. L'enrubannage est moins acide. Il faut hacher la matière pour un bon serrage et éviter de percer le plastique.
- **Conditions climatiques** : peut être fait par temps humide ou incertain
- **Matériel** : faucheuse, andaineur, presse, enrubanneuse et une pince spéciale pour manipuler les balles sans abîmer le plastique
- **Stockage** : en ligne, à proximité de la parcelle ou sur l'exploitation
- **Indicateur de mauvaise qualité** : odeur de pourri, plastique déchiré (rat)
- **Critère de qualité** : dépend du

stade de coupe de la plante, de l'humidité de la matière, absence de trou dans le film plastique

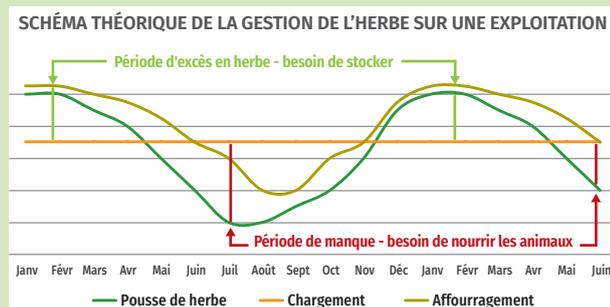
L'AFFOURAGEMENT EN VERT : L'HERBE QUI VIENT AUX VACHES



- **Méthode** : avoir une parcelle irriguée et une culture intermédiaire pour la faucher au fur et à mesure des besoins. Le stock est sur pied.
- **Conditions climatiques** : peut être fait par tous les temps mais nécessite des parcelles irriguées et fertilisées
- **Matériel** : Taarup ou ensileuse, une benne pour le transport
- **Stockage** : uniquement sur pied
- **Indicateur de mauvaise qualité** : si les animaux mettent trop de temps pour consommer, l'herbe va fermenter
- **Critère de qualité** : dépend du stade de coupe de la plante
- **Plantes** : herbe, maïs, sorgho, luzerne, trèfle...

LA POUSSE DE L'HERBE

Les périodes d'excès d'herbe doivent permettre de stocker pour anticiper les épisodes de sécheresse. Bien entendu, il n'y a pas deux années qui se ressemblent, mais les tendances restent similaires. En stockant du fourrage sous différentes formes ou en pratiquant l'affouragement en vert, la période creuse est moins marquée, les animaux souffrent moins et les pâturages repartiront plus facilement dès le retour des pluies.



FERTILISATION DES PÂTURAGES ET LES PARCELLES DE FAUCHE

Il est commun de dire que les parcelles de pâturage s'autofertilisent avec les déjections animales. Ce qui est vrai si les pâturages sont bien implantés et non surpâturés. Pour les parcelles de fauche, la fertilisation est indispensable, car il y a des exportations par les récoltes. Elles doivent être conduites comme une culture si on veut obtenir qualité nutritionnelle et quantité. Dans le contexte local, il ne faut pas négliger les apports en calcium (Ca) pour permettre un bon fonctionnement du sol.

En unité fertilisante (U/ha/an)	N (azote)	P2O5 (phosphore)	K2O (potassium)	CaO (calcium)
Pâturage seul	30	10	25	130
Foin (1 coupe), puis pâturage	50	30	70	150
Foin (3 coupes)*	120	60	100	210
Ensilage de maïs (12 T MS/ha)	120	60	170	220

Les quantités d'engrais sont à moduler en fonction des objectifs de rendement, de l'âge de la parcelle et du type de sol.

* Fractionner les apports et réaliser un apport azoté après chaque coupe.

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

**QUINCAILLERIE
CALEDONIENNE**

☎ 27.47.22

📍 Ducos - 13 rue Ampère



LA SOLUTION
FRAÎCHEUR
AU RETOUR
DE LA CHALEUR



Ref: 830662

22.944 F TTC

VENTILATEUR ⚡ 130 w
INDUSTRIEL MURAL Ø 60 cm

**VENTILATEUR
DE TABLE
TURBINE**



Ref: 833854

⚡ 120 w

Ø 45 cm

13.098 F TTC



Allwoods
L'UNIVERS DU BOIS



☎ 233 819

✉ Info@allwoods.nc



Showroom à Ducos
22 rue Descartes

Bardage Kaycan

COLORE

-20%

Du 15/11 au 31/12/2024

6
COULEURS



4.245 F TTC / m² | **4.351 F TTC / lame**
au lieu de 5.430 F TTC / lame

DIMENSIONS : 13 x 303 x 3660 mm

EN STOCK

CASE IH
AGRICULTURE



**TRACTEUR JXM
75 & 90 CV**

PUISSANCE ET FIABILITÉ AU QUOTIDIEN

À découvrir au Royal Caledonia Show !

41.47.00

CIPAC
Industrie

📍 CIPAC Industrie NC ➔ www.cipac-industrie.nc

Photo non contractuelle

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

EN
BREF



Reprise des audits internes pour le label Poulet fermier Certifié authentique

Début octobre, le service Signes de qualité de la CAP-NC s'est rendu au GIE Merü (côte Est). L'objectif de ce déplacement était de contrôler la conformité de la structure par rapport au cahier des charges du label Certifié authentique. Arrivé au terme des trois ans de certification, le label du GIE Merü devait être reconduit mi-septembre après un audit de renouvellement mené par l'Afnor Pacific. À la suite des émeutes, le terme a été reporté à novembre. En parallèle, des échanges sur la commercialisation des produits ont été menés entre le directeur du GIE et l'animateur mise en marché et valorisation de la Chambre d'agriculture et de la pêche.



La lutte contre le braconnage continue

Une réunion a eu lieu fin octobre entre les éleveurs et les représentants de la gendarmerie, en présence du général Matthéos, du vice-procureur et de plusieurs acteurs clés. Elle visait à renforcer les liens de coopération et à échanger sur la lutte contre le braconnage, les enjeux de sécurité et les suites judiciaires. L'occasion de communiquer sur les moyens mis en place, le diagnostic et la prévention des risques, l'intervention des gardes-nature dans la protection de l'environnement... La journée s'est conclue sur le rôle essentiel de la collaboration entre les éleveurs, les gendarmes et les autorités pour un avenir plus sécurisé.

Pour rappel, en cas de vol ou d'abattage de bétail, il faut appeler le 29 52 50.

Charte bovine : soutenir la production



Mercredi 13 novembre, les acteurs de la charte bovine se sont réunis à Nessadiou pour dresser un bilan de la situation concernant la filière et ont décidé ensemble de poursuivre la défense du secteur selon quatre axes : dimension économique et sociale, structuration et organisation, qualité et durabilité et enjeux stratégiques pour le territoire. Des indicateurs chiffrés permettront de suivre l'évolution de ces actions. Le plan d'action, avec trois thématiques prioritaires (par ordre de priorité),

a également été validé :

- Orienter la production pour répondre aux besoins du marché ;
- Améliorer les performances en élevage ;
- Proposer un plan de sauvegarde de la filière.

Des actions concrètes seront portées de manière commune pour soutenir la production locale. L'enjeu est de nourrir les Calédoniens en conservant localement les activités professionnelles et les compétences.

Améliorer l'alimentation animale

Le 21 novembre, la CAP-NC, en collaboration avec la province Nord, l'Adecal-Technopole et l'IAC, a organisé une journée technique pour les agriculteurs autour de la production de l'alimentation animale dans le cadre du projet Resalim (voir dossier complet en page 16). Au programme : présentation de l'itinéraire technique de la luzerne par le Crea (Centre de recherche et d'expérimentation agronomique), mise en avant de la diversification des cultures pour améliorer l'alimentation des animaux, exemples de plantes à développer, comment mesurer la qualité du foin et sa valeur alimentaire... Lorenzo Zinni, technicien de la plateforme de machinisme agricole de la CAP-NC, est intervenu sur la partie technique et le matériel nécessaire à l'optimisation de production de la luzerne afin d'obtenir un fourrage de qualité lors de la récolte et de la mise en balle.





Bientôt des plans de relance pour les filières ovine, caprine et avicole

Le groupement des éleveurs de petits ruminants (GEPR) et le Syndicat de la qualité avicole (SQA), en collaboration avec la CAP-NC, ont réalisé une enquête auprès des éleveurs. Focus sur les premiers résultats.



Les techniciens du pôle Animal et du pôle Alimentation - Développement durable de la CAP-NC, aux côtés des techniciens provinciaux, ont accompagné les deux syndicats pour réaliser une enquête auprès des éleveurs d'ovins, de caprins et de poulets. Il s'agissait d'identifier les besoins et les freins des deux filières, mais aussi de recenser des données comme le nombre d'éleveurs actifs, les équipements existants, les pratiques commerciales, la mise en marché des produits...

LA FILIÈRE OVINE-CAPRINE : PÂTURAGES ET GÉNÉTIQUES

Pour la filière ovine et caprine, le recensement s'appuie sur 25 élevages représentant 2 700 brebis. À mi-enquête, les principaux points de blocage tendent vers l'accès à la génétique et le suivi des pâturages.

Par ailleurs, le marché de la viande ovine et caprine est pour l'heure faiblement couvert, avec seulement 4 tonnes produites pour 316 importées chaque année.

LA FILIÈRE AVICOLE

L'enquête pilotée par le SQA s'articule autour du chiffrage des taux d'équipements d'abattage agréés. Ainsi, 125 éleveurs détenant plus de 100 volailles ont été contactés. Les premiers constats mettent en avant plusieurs points de vigilance et de fragilité. « Cette enquête et la crise de mai, souligne Vincent Galibert, responsable du pôle Animal de la CAP-NC, ont remis au goût du jour une difficulté structurelle : il existe un seul couvoir en Nouvelle-Calédonie des œufs féconds et des jeunes poussins. Une unique ferme détient l'activité et surtout la compétence, ce qui fragilise le secteur. L'idéal serait d'avoir deux ou

trois couvoirs. » Si l'unique couvoir ne peut plus fonctionner, il y a un véritable risque : celui de ne pas renouveler les élevages de volailles. Les premiers retours de cette enquête mettent aussi en avant les contraintes d'abattage (pour le poulet de chair) et l'accès au marché (pour la production d'œufs), comme principales difficultés. Le marché de l'œuf est couvert à 100 % contre seulement 7 % pour le marché de la volaille, avec une part d'importation représentant 8 400 tonnes et ce, sur une gamme industrielle.

Si ces deux enquêtes ont permis de mieux cerner les problématiques rencontrées par les éleveurs ovins, caprins et avicoles, elles seront complétées par des enquêtes de terrain pour élaborer des stratégies et des plans de relance de ces secteurs, notamment en termes de commercialisation.

La filière crevette : un atout économique pour la Calédonie



La filière crevette calédonienne a aujourd'hui plus de 30 ans. Si elle a connu différentes phases, descendantes et ascendantes, elle est aujourd'hui un véritable atout économique. Dans un contexte difficile, elle génère à la fois des recettes et des emplois. Elle est aussi porteuse de défis.



La filière est aujourd'hui constituée de deux écloseries et 17 fermes totalisant plus de 1100 tonnes de production, dans plus de 90 bassins installés à la fois en provinces Nord et Sud. Les conditions géographiques de la Nouvelle-Calédonie ont permis son développement et de tendre vers une production de qualité et d'exception.

RECONNUE MONDIALEMENT COMME UN PRODUIT D'EXCEPTION

Litopenaeus stylirostris, c'est le nom de la crevette bleue qui a des caractéristiques rares, recherchées sur le marché mondial. « C'est donc une filière qui exporte et qui a un poids économique important, souligne Vincent Galibert de la CAP-NC, générant plus de 2 milliards de chiffre d'affaires et plus de 850 emplois : 600 emplois indirects saisonniers et 250 permanents. » Pour autant, la crevetticulture fait face aujourd'hui à des défis importants pour maintenir et développer une production de qualité et en quantité.

DES DÉFIS IMPORTANTS

En effet, la filière rencontre des difficultés depuis plus de 10 ans : irrégularité et déficit de post-larves, mortalités importantes qui impactent à la fois les rende-

ments et le taux d'utilisation des surfaces aquacoles. Par ailleurs, c'est une production qui est complexe. Il est impossible de vérifier tous les jours l'état des animaux : il faut attendre les dernières pêches, d'où un manque de visibilité et une prise de risque pour les producteurs.

Face à ces problématiques, la filière s'est structurée autour de différents acteurs : organisation de producteurs (groupeement des fermes aquacoles), observatoire économique, organismes de recherche (Ifremer, Upa crevettes créée en 2023), provendiers, services techniques provinciaux, CAP-NC, ou encore le cluster maritime et les sociétés de commercialisation dont la SOPAC.

DES PISTES DE RÉFLEXION

L'ensemble de ces acteurs travaillent en étroite collaboration afin de trouver et tester des solutions pérennes pour consolider et développer la filière crevette, atout majeur pour le territoire. Leurs objectifs vont donc bien au-delà de la production de crevettes. Ils favorisent une approche globale d'un écosystème calédonien combiné au développement économique. C'est cet équilibre qu'il faut réussir à maintenir : performance, qualité et développement durable définissent la filière crevette de Nouvelle-Calédonie.

LES THÉMATIQUES DE TRAVAIL DE LA FILIÈRE CREVETTE

- La recherche s'articule autour de la nutrition, élément capital en aquaculture. Actuellement, l'alimentation des crevettes dépend fortement des imports. Les charges liées à l'alimentation représentent ainsi plus de 70 % des coûts d'exploitation. Des travaux techniques sur la composition, la fabrication, le transport et les techniques de nourrissage sont des thèmes d'étude prioritaires.
- Le travail sur le patrimoine génétique des crevettes permet également d'augmenter la reproduction dans les écloseries et d'améliorer la qualité de production. À ce stade, il est important de renouveler les géniteurs et de sélectionner des individus résistants aux bactéries et aux variations de température.
- L'optimisation de l'utilisation des bassins est aussi un enjeu. Aujourd'hui, le développement de la crevetticulture est une source d'inspiration pour de nouvelles filières aquacoles, comme l'élevage de picots ou d'huîtres. Elle permettra d'accroître la rentabilité des fermes et de maîtriser davantage les coûts de production.
- La problématique des maladies et des bactéries, appelées syndrome d'hiver et syndrome d'été, avec notamment la mise en place de probiotiques et le renforcement du suivi sanitaire, est aussi prise en compte pour diminuer les taux de mortalité.

EN
BREF



La filière cacao poursuit son développement



Les 15 et 16 octobre, la CAP-NC, la coopérative agricole Gapce et la Compagnie du cacao du Pacifique ont organisé deux journées de formation consacrées au cacao, à l'agroforesterie et au chocolat sur la côte Est. La tribu de Wagap, à Poindimié, a accueilli 60 producteurs issus de 12 communes. Étaient également présents des agents de la DDEE province Nord, les associations Agir NC et NKAT. Ces journées ont permis de présenter les parties technique et économique de la filière en structuration, du choix de la parcelle jusqu'à la fabrication du chocolat, en passant par la graine, le semis, les variétés, l'entretien, la récolte des cabosses et la fermentation séchage. Chez l'ensemble des participants, plus de 2 000 cacaoyers sont déjà plantés en agroforesterie ! Un enjeu important pour le territoire que ce soit en termes économique, de diversification des cultures, de mise en valeur du foncier et de promotion du « *Mangeons local !* ».

L'horticulture pour tous

Le *Tabebuia aurea*



Le *Tabebuia aurea*, ou Bois d'or, a récemment embelli la baie des Citrons et port Moselle avec sa floraison jaune, vive et éclatante. Cet arbre ornemental, en pleine floraison en octobre et novembre, apprécie les sols bien drainés et les expositions en plein soleil. Très adapté au climat local, il est peu exigeant en entretien et tolère bien la sécheresse une fois établi. Avec une taille adulte de 5 à 8 mètres, il est idéal pour les jardins spacieux ou les espaces paysagers. Une variété rose existe aussi, le *Tabebuia rosea* : un beau spécimen est présent à port Moselle. Si vous souhaitez en planter un chez vous, rendez-vous chez les pépiniéristes locaux : le *Tabebuia aurea* y est facilement disponible.

PERENNE : des formations pour une montée en compétence



Dans le cadre du projet, fin octobre, les partenaires associatifs producteurs de plants, Wa Ereteu et l'association Bwärrä Tortues Marines, ont bénéficié d'une formation délivrée par le pôle Végétal de la CAP-NC pour renforcer leurs compétences dans la gestion de leurs pépinières : multiplication et entretien des plants, préparation des substrats, organisation spatiale de la serre, évaluation du coût de revient d'un plant... Un volet consacré à la gestion administrative de projet a été assuré par le WWF antenne Nouvelle-Calédonie pour renforcer la capacité des deux associations à produire les rapports financiers à leurs bailleurs.



Une matinée technique autour du chanvre industriel

L'Adecap-Technopole et l'Agence rurale ont organisé une matinée dédiée au chanvre industriel à Nessadiou, le 26 octobre. Cet événement a réuni les acteurs majeurs du secteur agricole, avec la participation des trois provinces, la CAP-NC, ainsi que de nombreux agriculteurs et représentants du syndicat des chanvriers. Les participants ont visité les parcelles de la Technopole, où ont été réalisés des essais sur la culture du chanvre en conditions locales, financés par la province Sud. Les premiers résultats ont été présentés, ainsi que les conclusions de l'étude de faisabilité sur le chanvre industriel. Le développement de cette filière en Nouvelle-Calédonie nécessite des investissements importants pour valoriser pleinement la culture et les produits issus de sa transformation dans les secteurs cosmétique, alimentation humaine et animale, textile et construction. Cette matinée a permis de définir les nombreux défis à relever pour la filière.

Novembre
2024

Ce tableau est la synthèse des produits phytosanitaires à usage agricole utilisables en novembre 2024 sur certaines cultures maraîchères pour la lutte contre les ravageurs des cultures.

Il est également disponible sur le site www.cap-nc.nc

	Acariens	Aleurodes	Mouches Tt aérien (Mouche mineuse)	Chenilles phytophages	Pucerons	Thrips	Autres ravageurs
Carotte 	Eradicoat sa (1/8) Eco oil (3/6-8)			Altacor sa (21/8) ⚠️ *Cythrine L (3/48) Exirel (7/48) *Fastac (3/48) Noctuelles : Karate Zeon (14/48)	Eradicoat sa (1/8) Novacare foliaire(3/6-8) Décis protech (7/6-8) Deltastar (7/6-8) Exirel (7/48) Karate Zeon (14/48) Mavrik flo (14/6) ⚠️ Karaté K (14/48) ⚠️ Movento (21/48)		Nématodes : Flocter (semis/6-8) Nemguard granules (semis/6-8)
Chou pommé blanc, rouge Chou feuillu Chou de Chine Chou à inflorescences 		Eradicoat sa (1/8) Limocide (1/24) Naturalis (3/6-8) Novacare foliaire (3/6-8) Prev-am (1/24) Prev-am plus (1/24) Movento (3/48) Chou feuillu uniqt : Botanigard sa (1/8)	Novacare foliaire (3/6-8) Success 4 pc (60/6) Success Naturalyte (3/6-8) Decis expert (7/24) Exirel (1/48) Karate Zeon (7/48) *Fastac (14/48) Cécidomyies : Decis expert (7/24) Décis protech ⚠️ (7/6-8) Mouches du chou : Deltastar (7/6-8) Movento (3/48)	Delfin (3/6-8) ⚠️ Dipel DF (3/6-8) ⚠️ Lepinox Plus (3/6-8) Success 4 pc(3/6) Success Naturalyte (3/6-8) Altacor sa (3/8) ⚠️ Bestseller 100 EC (3/48) *Cythrine L (7/48) Decis expert (7/24) Décis protech (7/6-8) Deltastar (7/6-8) ⚠️ Exalt (7/6-8) Exirel (1/48) *Explicit EC (1/24) *Imtrade cypershield (1/48) *Imtrade Dictate Duo (1/48) Karate Zeon (7/48) *Steward (3/6-8) *Warlock EC (3/6-8) *Fastac (14/48) Lavron (3/48) Helicoverpa armigera : Helicovex (1/6-8) ⚠️ Chou pommé uniqt : Mavrik flo (7/6) ⚠️	Eradicoat sa (1/8) Novacare foliaire (3/6-8) Exirel (1/48) Karaté K (7/48) Movento (3/48) Chou pommé uniqt : Mavrik flo (7/6) ⚠️ Chou feuillu uniqt : Botanigard sa (1/8)	Limocide (1/24) Prev-am (1/24) Prev-am plus (1/24) Success Naturalyte (3/6-8) Exirel sa (1/48) Chou pommé uniqt : Movento (21/48) Chou feuillu uniqt : Botanigard sa (1/8)	Altises : Decis expert (7/24) ; Décis protech (7/6-8) ⚠️ ; Deltastar (7/6-8) Exirel (1/48) *Fastac (14/48) Cicadelles : Surround WP (3/6) Charaçon du chou : Karate Zeon (7/48) *Fastac (14/48) Ravageurs du sol (hanneton, noctuelles, taupins) : Novacare granule (3/6-8) ; Karate 0,4 GR pc (3/6) raie de plantation Cochenilles : Novacare foliaire (3/6-8)
Concombre Courgette 	Eco oil (3/6-8) Eradicoat sa (1/8) Flipper sa (1/24) ⚠️ Naturalis(3/6-8) Cantack sa (3/48) Floramite 240 sa (3/48) Acariens tétraniques : Nissorun sa (3/8) Milbeknoch EC sa (1/8)	Botanigard sa (1/8) Eco oil (3/6-8) Eradicoat sa (1/8) Flipper sa (1/24) ⚠️ Limocide (1/24) Naturalis (3/6-8) Novacare foliaire (3/6-8) Prev-am (1/24) Prev-am plus (1/24) Admiral Pro sa (3/24) ⚠️ Décis protech (3/6-8) ⚠️ Deltastar (3/6-8) ⚠️ Exirel sa (1/48) Relent sa (1/8) Teppeki (1/24) ⚠️ Neem Azal sa (3/48)	Novacare foliaire (3/6-8) Syneis appât (3/6) Exirel (1/48) Trigard 75 WP sa (3/8) Neem Azal sa (3/48) Karaté K hs (3/48)	Delfin (3/6-8) ⚠️ Dipel DF (3/6-8) ⚠️ Lepinox Plus (3/6-8) Altacor sa (1/8) ⚠️ *Cythrine L (3/48) Décis protech (3/6-8) ⚠️ Deltastar (7/6-8) ⚠️ Exalt (3/6-8) Exirel (1/48) *Explicit EC (1/24) *Steward (3/6-8) Karate Zeon (3/48) ⚠️ Neem Azal sa(3/48) *Fastac (3/48)	Eco oil (3/6-8) Eradicoat sa (1/8) Flipper sa(1/24) ⚠️ Novacare foliaire (3/6-8) Exirel (1/48) Teppeki sa (1/8) ⚠️ Neem Azal sa (3/48) Karaté K (3/48)	Limocide (1/24) Naturalis(3/6-8) Flipper sa(1/24) ⚠️ Prev-am plus (1/24) Décis protech (3/6-8) ⚠️ Deltastar (3/6-8) ⚠️ Exalt (3/6-8) Exirel sa (1/48) Neem Azal sa (3/48)	Altises : Exirel (1/48) Ravageurs du sol (hanneton, noctuelles, taupins) : Novacare granule (3/6-8) Karate 0,4 GR pc(3/6) raie de plantation Nématodes : Flocter (semis/6-8) Cochenilles : Novacare foliaire (3/6-8)
Haricot non écosé Haricot vert 	Eco oil (3/6-8) Eradicoat sa (1/8)	Eradicoat sa (1/8) Limocide (1/24) Naturalis (3/6-8) Novacare foliaire (3/6-8)	Novacare foliaire (3/6-8) Mavrik flo (7/6)	Delfin (3/6-8) ⚠️ Dipel DF (3/6-8) ⚠️ Lepinox Plus (3/6-8) Success 4 pc (7/6) *Affirm (3/6-8) Altacor sa (3/8) ⚠️ *Cythrine L (3/48) Decis expert (7/24) Deltastar (7/6-8) Exirel (7/48) *Fastac (7/48) Lavron (3/48) Noctuelles : *Imtrade Dictate Duo (7/48) ; Karate Zeon (3/48) ⚠️ ; *Imtrade indoxacarb (21/48) Pyrale : Decis protech (7/6-8) Helicoverpa armigera : Helicovex (1/6-8) ⚠️ ; Mavrik flo (7/6)	Eradicoat sa (1/8) Novacare foliaire (3/6-8) Decis expert (7/24) Décis protech (7/6-8) Deltastar (7/6-8) Mavrik flo (7/6) Teppeki (14/6-8) ⚠️ Karaté K (7/48)	Mavrik flo (7/6)	Cicadelles : Surround WP(3/6) Chrysomèles : Exirel (7/48) Punaises : *Imtrade indoxacarb (21/48) Cochenilles : Novacare foliaire (3/6-8)

PPUA : produit « alternatif » avec une substance active d'origine naturelle ou constituée de micro-organismes.

PPUA : toxique, cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction humaine ET avec une substance active d'origine naturelle.

PPUA : toxique, cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction humaine.

*PPUA en délai de grâce pour l'utilisation soit au 30/06/2025, soit au 30/10/2026, voir le PPUA INFO N°51. Certains sont en procédure de réhomologation : voir la consultation du public sur le site de la DAVAR rubrique protection des végétaux

(3/48) indique le délai d'emploi avant récolte en jours, suivi du délai de ré-entrée dans la parcelle traitée en heures. Dans cet exemple DAR = 3 jours, DRE = 48 heures.

pc signifie plein champ ; sa signifie sous abri ; hs signifie hors sol. Ces 3 sigles indiquent une restriction d'usage.

⚠️ : mention abeille sous condition d'emploi.

⊠ : une case barrée signifie que le ravageur n'est pas recensé sur la culture en Nouvelle-Calédonie.

La liste des spécialités commerciales proposée n'est pas exhaustive. Les usages pris en compte dans ce document synthétique se limitent aux espèces citées dans la première colonne, sans pouvoir être étendus aux espèces rattachées du catalogue des usages.

L'exactitude des informations de ce document a été vérifiée avec soin. Cependant en aucun cas, la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'une erreur, ainsi que des conséquences qui pourraient en résulter. L'utilisateur d'un PPUA a obligation de respecter les règles et normes d'utilisation du produit homologué selon la réglementation officielle disponible sur le site davar.gouv.nc, la fiche technique des produits, ou ephy.anses.fr

	Acarie	Aleurode	Mouches Tt aérien (Mouche mineuse)	Chenilles phytophages	Pucerons	Thrips	Autres ravageurs
Laitue Chicorée Mâche 	Eco oil (3/6-8) Eradicoat sa (1/8) Roquette/cresson uniqt : Vertimec Pro (14/6-8)	Eradicoat sa (1/8) Flipper sa (1/24) ✨ Novacare foliaire (3/6-8) Prev-am (1/24) Prev-am plus (1/24) Décis protech sa (14/6-8) Deltastar (pc 7-sa 14/6-8) Exirel sa (1/48) Vertimec pc (7/24) Roquette/cresson uniqt : Vertimec Pro (14/6-8)	Novacare foliaire (3/6-8) Exirel (1/48) Vertimec pc (7/24)	Delfin (3/6-8) ✨ Dipel DF (3/6-8) ✨ Lepinox Plus (3/6-8) Success 4 (3/6-8) *Affirm (1/6-8) Altacor sa (1/6-8) ✨ *Cythrine L (3/48) Décis protech (pc 7-sa 14/6-8) Deltastar (pc 7-sa 14/6-8) Exalt (3/6-8) Exirel (1/48) *Explicit EC (3/24) *Warlock EC (3/6-8) *Fastac (7/48) Helicoverpa armigera : Helicovex (1/6-8) ✨ *Imtrade Dictate Duo (7/48) Roquette uniqt : Karate Zeon pc (7/48)	Eradicoat sa (1/8) Naturalis (3/6-8) Novacare foliaire (3/6-8) Décis protech sa (14/6-8) Deltastar (pc 7-sa 14/6-8) Exirel (1/48) Laitue uniqt : Movento (7/48) Mâche et roquette uniqt : Karaté K (14/48) Roquette uniqt : Karate Zeon pc (7/48)	Flipper sa (1/24) ✨ Prev-am plus (1/24) Success 4 (3/6-8) Exalt (3/6-8) Roquette/cresson uniqt : Vertimec Pro (14/6-8)	Altises : Exirel (1/48) Noctuelle terricole : Décis protech (pc 7-sa 14/6-8) Taupins : Deltastar (pc 7-sa 14/6-8) *Fastac (7/48) Ravageurs du sol (hanneton, noctuelles, taupins) : Novacare granule (3/6-8) Karate 0,4 GR pc (3/6) raie de plantation Nématodes : Flocter (semis/6-8) Nemguard granules (semis/6-8)
Melon Pastèque Potiron 	Eradicoat sa (1/8) Naturalis (3/6-8) Belpromec Gold sa (3/8) Vertimec sa (3/24) Vertimec Pro (3/6-8) Acarie tétranique : Nissorun (3/8) Shirudo sa (3/6-8)	Eco oil (3/6-8) Botanigard sa (1/8) Eradicoat sa (1/8) Limocide (1/24) Naturalis (3/6-8) Novacare foliaire (3/6-8) Prev-am (1/24) Prev-am plus (1/24) Décis protech (3/6-8) ✨ Deltastar (3/6-8) ✨	Novacare foliaire (3/6-8) Synéis appât (3/6) Belpromec Gold sa (3/8) Exirel (1/48) Trigard 75 WP sa (3/8) Vertimec sa (3/24) Vertimec Pro (3/6-8)	Delfin (3/6-8) ✨ Dipel DF (3/6-8) ✨ Lepinox Plus (3/6-8) Altacor (sa 1/8) ✨ *Cythrine L (3/48) Décis protech (3/6-8) ✨ Deltastar (3/6-8) ✨ Exalt (3/6-8) Exirel (1/48) *Explicit EC (3/24) Karate Zeon (3/48) *Steward (3/6-8) *Fastac (7/48)	Eradicoat sa (1/8) Novacare foliaire (3/6-8) Exirel (1/48) Teppeki (1/6-8) ✨ Karaté K (3/48) Melon uniqt : Mavri flo (7/6) ✨	Flipper (1/24) ✨ Limocide (1/24) Naturalis (3/6-8) Prev-am (1/24) Prev-am plus (1/24) Success 4 (3/6-8) Décis protech (3/6-8) ✨ Deltastar (3/6-8) ✨ Exalt (3/6-8)	Altises : Exirel (1/48) Noctuelle terricole et hépiale : Décis protech (pc 7-sa 14/6-8) Ravageurs du sol (hanneton, noctuelles, taupins) : Novacare granule (3/6-8) Karate 0,4 GR pc (3/6) raie de plantation Nématodes : Flocter (semis/6-8) Nemguard granules (semis/6-8) Cochenilles : Novacare foliaire (3/6-8)
Fines herbes basilic, persil, menthe PPAMC (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) 	Delfin (3/6-8) ✨ Eradicoat sa (1/8) Décis expert (14/24) Décis protech (pc 7-sa 14/6-8) Deltastar (7/6-8) Vertimec sa (14/24) Vertimec Pro (14/6-8)			Delfin (3/6-8) ✨ Dipel DF (3/6-8) ✨ Lepinox Plus (3/6-8) Success 4 (3/6-8) *Affirm (3/6-8) *Cythrine L (3/48) Décis expert (14/24) ✨ Décis protech (pc 7-sa 14/6-8) ✨ Exalt (3/6-8) *Explicit EC (3/24) Karate Zeon (7/48) ✨ *Fastac (3/48)	Delfin (3/6-8) ✨ Eradicoat sa (1/8) Flipper sa (1/24) ✨ Novacare foliaire (3/6-8) Décis expert (14/24) Décis protech (pc 7-sa 14/6-8) Deltastar (7/6-8) Deltastar (7/6-8) Vertimec sa (14/24) Karaté K (14/48)	Delfin (3/6-8) ✨ Prev-am plus (1/24) Success 4 (3/6-8) Décis expert (14/24) Décis protech (pc 7-sa 14/6-8) Deltastar (7/6-8) Exalt (3/6-8) Exirel (1/48) Vertimec sa (14/24) Vertimec Pro (14/6-8) Movento (7/48) Fines herbes uniqt : Karate Zeon (7/48)	Ravageurs du sol (hanneton, noctuelles, taupins) : Novacare granule (3/6-8) Karate 0,4 GR pc (3/6) raie de plantation Cochenilles : Novacare foliaire (3/6-8)
Poivron 	Eradicoat sa (1/8) Naturalis (3/6-8) Floramite 240 sa (3/48) *Flanker (3/48) Acarie tétranique : Nissorun sa (3/8)	Botanigard sa (1/8) Eco oil (3/6-8) Eradicoat sa (1/8) Limocide (1/24) Naturalis (3/6-8) Novacare foliaire (3/6-8) Prev-am (1/24) Prev-am plus (1/24) Admiral Pro sa (3/24) ✨ Décis protech (3/6-8) ✨ Exirel sa (1/48)	Novacare foliaire (3/6-8) Success 4 (3/6-8) Synéis appât (3/6) Exirel sa (1/48)	Delfin (3/6-8) ✨ Dipel DF (3/6-8) ✨ Lepinox Plus (3/6-8) Success 4 (3/6-8) Altacor sa (1/8) ✨ *Cythrine L (3/48) Décis Protech (3/6-8) ✨ Exalt (3/6-8) *Explicit EC (1/24) Karate Zeon (3/48) *Steward (3/6-8) *Warlock EC (3/6-8) *Fastac (3/48)	Eco oil (3/6-8) Eradicoat sa (1/8) Novacare foliaire (3/6-8) Exirel (1/48) Karate Zeon (3/48) Teppeki sa (1/24)	Naturalis (3/6-8) Success 4 (3/6-8) Décis protech (3/6-8) ✨ Exalt (3/6-8) Exirel sa (1/48) Flanker (3/48)	Taupin, noctuelle terricole : Novacare granule (3/6-8) Décis protech (3/6-8) ✨ Karate Zeon (28/48) *Fastac (3/48) Nématodes : Flocter (semis/6-8) Nemguard granules (semis/6-8) Cochenilles : Novacare foliaire (3/6-8)
Tomate Aubergine 	Eradicoat sa (1/8) Flipper (1/24) ✨ Naturalis (3/6-8) Belpromec Gold sa (3/8) Cantack sa (3/48) Floramite 240 sa (3/48) Acarie bronzée : Eco oil (3/6-8) *Maxisoufre (3/24) *Microthiol (3/6-8) Vertimec pc (3/24) Vertimec Pro (3/6-8) Verdex (3/48) Tomate uniqt : Imtrade Abachem (3/48) Acarie tétranique : Nissorun (3/8) Milbeknoch EC sa (1/8) Sclta sa (4/48)	Botanigard sa (1/8) Eco oil (3/6-8) Eradicoat sa (1/8) Flipper (1/24) ✨ Limocide (1/24) Naturalis (3/6-8) Novacare foliaire (3/6-8) Prev-am (1/24) Admiral Pro (3/24) ✨ Décis protech (3/6-8) ✨ Deltastar (3/6-8) ✨ Exirel sa (1/48) Teppeki sa (3/8) ✨ *Oberon sa (3/48) Relent sa (1/8) Neem Azal sa (3/48) Tomate uniqt : Prev-am plus (1/24)	Novacare foliaire (3/6-8) Success 4 (3/6-8) Synéis appât (3/6) Belpromec Gold sa (3/8) Trigard 75 WP sa (3/8) Vertimec pc (3/24) Vertimec Pro (3/6-8) Neem Azal sa (3/48)	Delfin (3/6-8) ✨ Dipel DF (3/6-8) ✨ Lepinox Plus (3/6-8) Success 4 (3/6-8) *Affirm (3/6-8) Altacor sa (1/8) ✨ Bestseller 100 EC pc (3/48) *Cythrine L (3/48) Décis protech (3/6-8) ✨ Deltastar (3/6-8) ✨ Exalt (3/6-8) Exirel (1/48) *Imtrade cypershield (1/48) Karate Zeon (3/48) ✨ Nocturn sa (3/48) *Steward (3/6-8) *Warlock EC (3/6-8) Neem Azal sa (3/48) *Fastac (3/48) Lavron (3/48) Helicoverpa armigera : Helicovex (1/6-8) ✨ Noctuelles : *Imtrade Dictate Duo (1/48) Tomate uniqt : Success Naturalyte (3/6-8)	Eco oil (3/6-8) Eradicoat sa (1/8) Flipper (1/24) ✨ Novacare foliaire (3/6-8) Exirel (1/48) Karate Zeon (3/48) Teppeki (1/6-8) ✨ Neem Azal sa (3/48) Karaté K (3/48) Aubergine uniqt : Mavri flo (3/6) ✨	Limocide (1/24) Naturalis (3/6-8) Prev-am (1/24) Prev-am plus (1/24) Success 4 (3/6-8) Décis protech (3/6-8) ✨ Deltastar (3/6-8) ✨ Exalt (3/6-8) Exirel sa (1/48) Vertimec pc (3/24) Vertimec Pro (3/6-8) Neem Azal sa (3/48)	Altises : Décis protech (3/6-8) ✨ ; Deltastar (3/6-8) ✨ ; Exirel (1/48) ; Karate Zeon (3/48) Cicadelles : Décis protech (3/6-8) ✨ Punaise et psylles : Deltastar (3/6-8) ✨ Karate Zeon (3/48) *Fastac (3/48) Taupins, noctuelles terricoles : Karate Zeon (3/48) *Fastac (3/48) Cochenille farineuse : Novacare foliaire (3/6-8) Décis protech (3/6-8) ✨ Deltastar (3/6-8) ✨ *Fastac (3/48) Ravageurs du sol (hanneton, noctuelles, taupins) : Novacare granule (3/6-8) Karate 0,4 GR pc (3/6) raie de plantation Nématodes : Flocter (semis/6-8) Nemguard granules (semis/6-8)

➤ ANALYSE DES SOLS

Du phosphore pour un bon enracinement, mais pas que...

Les sols cultivés en Nouvelle-Calédonie sont généralement assez faiblement pourvus en phosphore, d'après les résultats des analyses de sol. Cependant, c'est un des éléments majeurs de la fertilisation des cultures. Son rôle dans le développement racinaire des plantes est bien connu, mais le phosphore intervient également dans les processus de formation des grains, fruits, tubercules et fibres, la maturation des fruits et le pouvoir germinatif des semences.

1 - LE PHOSPHORE DANS LE SOL

Le phosphore est un élément complexe à appréhender dans le sol vis-à-vis de la nutrition des plantes.

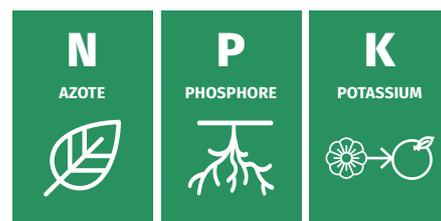
Ce qu'il faut savoir :

- Une très petite part du phosphore présent dans le sol est assimilable par la plante (0,1 à 0,5 %), d'où les différentes méthodes d'extraction partielle du phosphore en analyse de sol.
- Il est très peu mobile dans le sol. Par conséquent, les pertes par lessivage sont minimales, mais la racine doit être proche de l'élément pour pouvoir l'absorber.
- L'assimilation du phosphore par la plante est grandement améliorée par la mycorhization des racines en augmentant considérablement le volume de sol exploré.
- Selon le pH du sol, le phosphore crée des composés chimiques dans la phase solide du sol avec l'aluminium, le fer, le manganèse ou le calcium.
- Dans la solution du sol, le phosphore se lie au complexe argilo-humique par des liaisons calciques.
- Les plantes absorbent le phosphore sous la forme d'ions phosphates ($H_2PO_4^-$ et HPO_4^{2-}).
- Sur la base d'une extraction selon la méthode Olsen, on considère que des teneurs entre 50 et 80 ppm sont des niveaux corrects à entretenir.

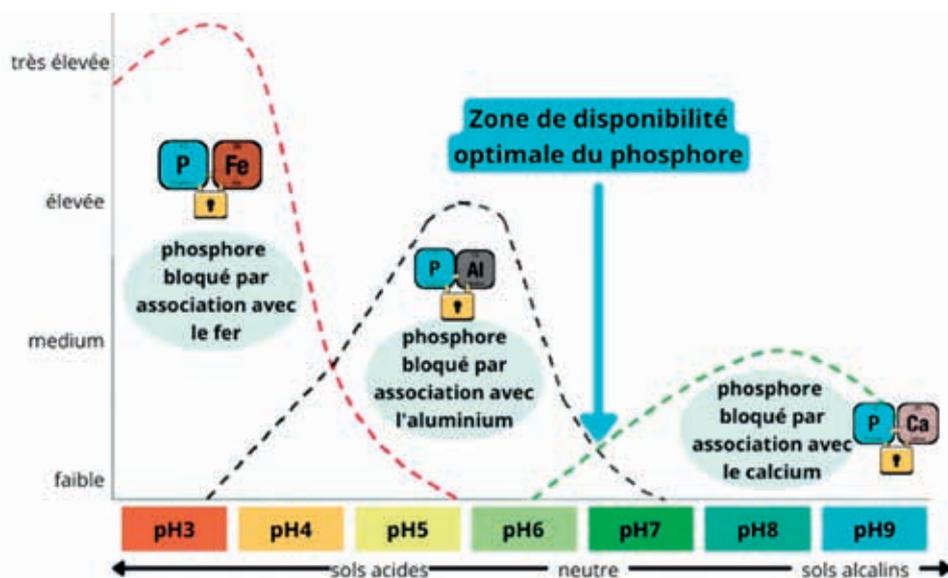
LES CARACTÉRISTIQUES DU PHOSPHORE

Phosphore		15
+5	1 011,8	
+4	2,19	
+3		
+2		
+1		
0		
-1		
-2		
-3		
[Ne] 3s ² 3p ³		5 8 2
30,97376200		

NPK, LES ÉLÉMENTS NUTRITIFS DE BASE



QUANTITÉ DE PHOSPHORE BLOQUÉ DANS LE SOL, EN FONCTION DU PH



Sur un sol acide, le phosphore se lie aux ions fer, manganèse et aluminium. Tout agriculteur qui cultive les terres rouges connaît les défis liés à la disponibilité de la plante en phosphore. Les phosphates qui en résultent sont insolubles et très difficiles à briser.

Sur un sol basique, le phosphore se liera avec les ions calcium : ils sont alors difficilement disponibles car ils sont liés ensemble sous forme de phosphate tricalcique, qui est insoluble et donc non assimilable.

2 - LE PHOSPHORE ET LA PLANTE

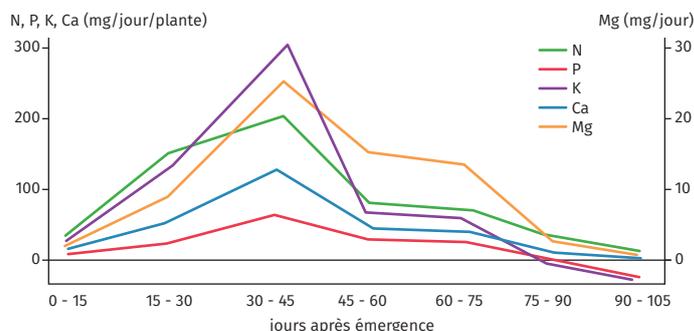
« PAS de phosphore, PAS de photosynthèse »

est une expression souvent utilisée pour souligner l'importance de cet élément dans le développement de la plante.

L'assimilation du phosphore en début de culture stimule la croissance du système racinaire et la plante en aura besoin tout au long de son développement en petite quantité.

C'est un élément indispensable impliqué dans de nombreux mécanismes au sein de la plante : multiplication cellulaire, respiration... C'est le cœur même du métabolisme énergétique et de la photosynthèse.

L'EXEMPLE DE LA POMME DE TERRE : RYTHME D'ABSORPTION QUOTIDIENNE DES MACRO-ÉLÉMENTS - ENSEMBLE DE LA PLANTE



La qualité d'assimilation du phosphore est liée à trois facteurs principaux :

- le PH et la minéralogie du sol
- sa teneur en matière organique et l'activité biologique
- la formulation des engrais phosphatés apportés

Dans le sol, le phosphore disponible pour la plante a deux origines distinctes : une partie est d'origine minérale, l'autre d'origine organique.

3 - COMMENT APPORTER DU PHOSPHORE

De la même manière que pour le sol, lorsque vous apportez du phosphore par des engrais, il aura donc deux origines possibles, organique ou minérale.

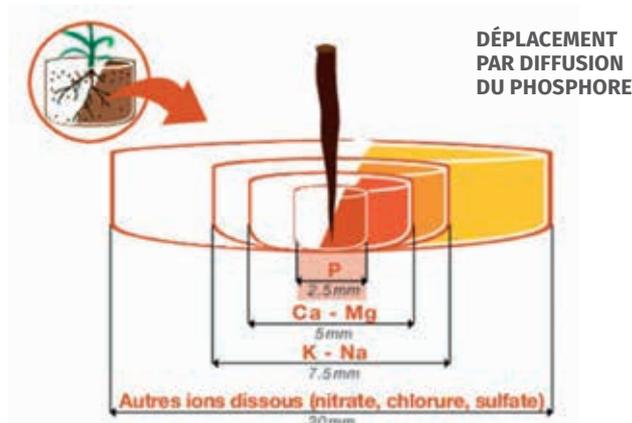
- **Le phosphore dit organique** doit parfois être minéralisé en ions phosphoriques pour devenir assimilable par les plantes. Ceci implique que ce phosphore ne sera pas toujours disponible immédiatement. La disponibilité reste bonne avec un taux de 65 à 100 % assimilable sur le cycle de culture (cf. coefficients d'équivalence engrais des produits organiques).
- **Le phosphore dit minéral**, contenu dans les engrais, provient d'extractions minières de dépôts organiques fossiles. Une attaque à l'acide est réalisée pour le transformer en phosphate dit assimilable. Certains engrais sont dits protégés pour une libération progressive. Il s'agit d'un enrobage au calcium pour limiter les pertes par lessivage, mais ce type d'engrais n'est pas indiqué dans le cas de sols basiques.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE PHOSPHORE

	Phosphore de roche	Super phosphate	Super triple phosphate	Phosphate d'ammonium
Concentration	Moyenne	Élevée	Très élevée	Très élevée
Disponibilité	Moyenne	Rapide	Rapide	Très rapide
Utilisation	Tout type de sol	Sols acides	Sols acides	Fertigation

Des options pour améliorer l'assimilation du phosphore, élément très peu mobile :

- L'assimilation du phosphore est beaucoup plus efficace en apport localisé sur le rang.
- L'apport de soufre élémentaire améliore l'assimilation du phosphore sur des sols basiques.
- La bonne activité biologique du sol est garante du développement de mycorhizes qui augmenteront d'autant le volume de sol prospecté par le système racinaire et donc le stock de phosphore à disposition pour la plante.
- Le zinc a une relation synergique avec le phosphore. Sa présence favorise l'absorption ou la régulation du phosphore. S'assurer d'une bonne alimentation des plantes en zinc est donc un moyen d'améliorer l'assimilation du phosphore.





Nouveau : un chantier naval avec l'entreprise AMC Sud

En Nouvelle-Calédonie, le secteur de la pêche professionnelle est soumis à différentes réglementations. L'une d'entre elles concerne la sécurité et l'habitabilité des navires, dans le cadre notamment de la fabrication de navires homologués. AMC Sud a lancé un premier chantier...

Depuis les assises de la pêche de 2022 qui ont mis en avant le sujet sur la sécurité et l'habitabilité des navires dont le gouvernement, via la direction des Affaires maritimes, a la responsabilité de sa mise en œuvre, plusieurs avancées ont eu lieu pour la pêche professionnelle :

- Création d'un groupe de travail sur la sécurité des navires ;
- La pêche côtière siège à la commission de la réglementation de la sécurité (CRS) ;
- Création du statut de patron pêcheur ;
- Intégration des pêcheurs professionnels à la CAP-NC, avec un pôle dédié à la pêche.

Si par le passé, des petits chantiers navals ont pu exister sur le territoire, aucun désormais n'est en capacité de construire des navires qui respectent les exigences de la réglementation relative à la sécurité et à l'habitabilité d'un navire à usage professionnel (NUP) pour la pêche.

UN PROJET DE NAVIRE EN COURS

Cette année devrait pourtant voir émerger un projet de navire qui respecte les exigences réglementaires pour que le bateau,

dès l'achat, puisse être utilisé dans le cadre d'une activité de pêche côtière professionnelle. Ce projet qui a donné naissance à un prototype de navire à usage professionnel est porté par AMC Sud. Le 7 novembre, le pôle Pêche de la CAP-NC s'est rendu dans les ateliers de la société calédonienne. Son gérant Vincent Reuillard a conduit la visite de cette entreprise renommée pour sa chaudronnerie industrielle, et qui s'est engagée dans une démarche de diversification en construisant un prototype de navire de pêche de 6,30 m de long sur fonds propres. Ce qui est assez remarquable dans le contexte actuel et mérite d'être souligné.

AMC Sud est donc une entreprise calédonienne dont le cœur de métier est la chaudronnerie et la ferronnerie. Elle est organisée autour de cinq pôles :

- Pôle méthode et commercial
- Pôle découpe et chaudronnerie
- Pôle usinage
- Pôle chantier
- Pôle support

La crise du secteur nickel s'éternisant, l'entreprise pour pérenniser son activité a choisi donc de prendre le chemin de la diversification. Pour concevoir et réaliser son prototype de navire, elle a travaillé avec un architecte naval. Mieux encore : AMC Sud s'est rapprochée des Affaires maritimes afin de s'assurer que le bateau réponde bien aux exigences réglementaires, l'objectif étant qu'il puisse être utilisé directement par les pêcheurs. Pour ce faire, il est indispensable d'obtenir le permis de navigation, document des Affaires maritimes qui atteste que le navire est conforme aux exigences réglementaires, notamment en termes de stabilité et de flottabilité.

DU PROJET À LA RÉALISATION

L'entreprise a mobilisé tout son savoir-faire pour réaliser ce prototype et a dessiné, conçu et usiné l'ensemble des pièces du navire. Des tests en mer ont permis de faire les ajustements nécessaires. Et pour limiter les soudures, AMC Sud a utilisé sa technicité afin de donner sa forme au navire, grâce notamment à deux plieuses à commandes numériques dont elle dispose : la coque a été fabriquée en un seul tenant. C'est une avancée majeure pour la filière pêche professionnelle. En effet, le permis de navigation est un document difficile à obtenir. La raison en est simple : les bateaux qui sont importés et vendus en Nouvelle-Calédonie sont essentiellement des navires de plaisance. Il y a donc tout un parcours à suivre pour permettre à ce type de navire de moins de 12 mètres de long d'être armé et utilisé en tant que navire de pêche professionnelle, et ceci, sans garantie que le permis de navigation ne soit délivré.

Ce projet est donc une belle aubaine et une opportunité pour la profession, car elle assure aux pêcheurs professionnels la possibilité d'avoir un navire et son permis de navigation. Pour les collectivités, c'est aussi l'assurance d'attribuer des aides pour l'achat de bateaux qui pourront être utilisés en pêche professionnelle.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle Pêche - Tél. : 24 31 60
polepeche@cap-nc.nc
www.cap-nc.nc/pole-peche/

Mission autour du statut de patron pêcheur

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a missionné la CAP-NC par convention afin d'entreprendre un recensement des potentiels patrons pêcheurs. Le pôle Pêche (PPE) est accompagné dans cette mission par le bureau d'étude MerVeille. Présentation.



En novembre 2022, le secteur de la pêche s'est retrouvé à la Foa pour les assises de la pêche professionnelle. Pendant deux jours, pêcheurs, institutions, partenaires scientifiques et économiques ont réfléchi ensemble aux sujets les plus essentiels pour la filière. Afin de poursuivre le travail entamé, des groupes de travail ont été mis en place et ont donné naissance à la stratégie pour une pêche durable en Nouvelle-Calédonie 2023-2033. La sécurité des navires et le développement du statut de patron pêcheur y sont considérés comme des priorités. Ces deux thématiques sont par ailleurs extrêmement liées puisque pour obtenir le statut de patron pêcheur (délibération n°122 du 30 décembre 2020), il faut le permis de navigation.

ALLER À LA RENCONTRE DES PÊCHEURS

Cette mission de recensement se concentre essentiellement sur la province Nord (PN) et la province des Îles (PIL). Pour rappel, en province Sud, tous les pêcheurs professionnels disposent du permis de navigation, indispensable pour l'obtention de l'autorisation de pêche. Ce qui, jusqu'à présent, n'était pas le cas pour la PN et la

PIL. Le pôle Pêche, accompagné des OPP¹, s'est donc rendu en septembre et octobre dans les deux provinces.

Lors de ces rencontres, le PPE a expliqué aux pêcheurs professionnels l'intérêt de s'inscrire dans la démarche d'obtention du permis de navigation en vue d'obtenir le statut de patron pêcheur pour :

- Protéger leur vie ;
- S'inscrire dans une démarche de professionnalisation ;
- Bénéficier de l'exonération de TGC (taxe générale sur la consommation) ;
- La constitution, au travers le statut de patron pêcheur, d'un corps de métier clairement identifié et parlant d'une seule et même voix, via la CAP-NC ;
- Peser sur les réformes ;
- Être élu à la CAP-NC.

Les échanges qui ont suivi ont mis en avant la volonté des pêcheurs de s'inscrire dans la démarche, avec l'accompagnement de la CAP-NC et des OPP. D'autres sujets ont été abordés, tels que l'écoulement et la commercialisation de leurs pêches, la transformation via une ou plusieurs unités pour traiter les invendus, la concurrence des pêcheurs de plaisance et les conflits d'usage, les réformes réglementaires sur les quotas de la pêche de plaisance, et le besoin en formation pour le

développement de la professionnalisation de la filière.

VERS PLUS DE PROFESSIONNALISATION

La restitution de l'étude sur le recensement des patrons pêcheurs s'est tenue le 30 octobre à la chambre, et ce dans le cadre du GT sécurité des navires. Elle a mis en avant la perspective d'une augmentation possible du nombre de patrons pêcheurs - aujourd'hui 48, et jusqu'à 194 potentiels -, si les pêcheurs répondant aux critères sont bien accompagnés. Les freins organisationnels à lever (meilleure coordination entre les différents services accompagnant les pêcheurs) ont été identifiés. L'étude a permis également, et surtout, de disposer d'une base de données territoriale évolutive, partagée entre les provinces, les Affaires maritimes et la CAP-NC, comme véritable outil de pilotage. Elle servira notamment à mener le futur dispositif d'accompagnement des pêcheurs pour l'obtention du permis de navigation. Il sera ainsi possible de prioriser les pêcheurs, et de concentrer les efforts sur ceux qui ont des scores élevés, selon un barème défini.

¹ Organisations professionnelles de la pêche

**EN
BREF**

Le Mémento des Signes de qualité disponible !

Le service Signes de qualité de la CAP-NC vient de publier son Mémento 2023. Les SIQO en 2023, en quelques chiffres, ce sont :

- Plus de 6 200 tonnes de produits certifiés (fruits, légumes, viandes, produits de la mer)
- Une surface agricole utile d'environ 2 640 ha
- La certification de deux ateliers de transformation de produits issus de la pêche hauturière

Découvrez le Mémento des SIQO 2023 en libre consultation à la CAP-NC et dans ses antennes, ou en scannant le QR Code ci-contre.



Une charte pour valoriser le label Pêche responsable en transformation

Le service des Signes de qualité de la CAP-NC a visité en octobre les ateliers de transformation de poissons Pescana et Pacific Tuna. Ces ateliers sont certifiés Pêche Responsable, garantissant entre autres une maîtrise des impacts sur l'environnement et une hygiène renforcée, mais aussi une distinction et un suivi des poissons issus de la pêche responsable, et cela tout au long du processus de transformation. Grâce à ces visites, le service des Signes de qualité a pu relever tous les moyens mis en œuvre pour garantir la traçabilité des produits. Ce travail servira de base à la création d'une charte des bonnes pratiques qui sera ensuite appliquée à d'autres ateliers du territoire souhaitant distinguer leurs produits labellisés au cours des étapes de transformation. Ce suivi est une étape clé dans la valorisation du label Pêche responsable.



Premier atelier sur la production d'énergie sur terre agricole

Vendredi 15 novembre, à l'antenne de Nessadiou, la CAP-NC et le cluster Synergie, représentant le secteur de l'énergie, ont participé à un atelier sur l'installation de panneaux photovoltaïques et projet agrivoltaïque sur foncier agricole. Cette rencontre a permis d'amorcer une réflexion sur les impacts pour le monde agricole, en abordant des thématiques tels que le foncier, le partage de la valeur et le développement agricole. Cette première étape ouvre la voie à une concertation approfondie pour définir une position commune du secteur agricole avant d'engager des discussions plus avancées avec les acteurs de l'énergie.



Du compost local plus accessible

Valorga a récemment organisé des visites pour faire découvrir deux plateformes de compostage : celle de Koné, lancée fin 2023 par Pacifique Environnement, et celle de Tontouta, inaugurée en juin 2022 par Mango Environnement. Ces sites transforment les déchets en compost de qualité, une ressource précieuse pour entretenir durablement la fertilité des sols. Pour connaître les conditions de vente, contactez directement les fournisseurs ou consultez le catalogue des produits organiques locaux.

Pour en savoir plus sur les produits organiques locaux, rendez-vous sur valorga.nc
Valorga : tél. 97 18 30
valorga@valorga.nc



Bien rincer ses bidons vides de phyto

Les bidons vides de phyto doivent être rincés trois fois - les eaux de rinçage doivent être remises dans la cuve du pulvérisateur et épanchées sur la parcelle traitée -, percés et égouttés, et les bouchons doivent être stockés à part. Cette procédure est réglementée par le Certiphyto : il est important de la respecter.

Les bidons en plastique bien rincés peuvent être recyclés localement, alors que mal rincés, ils sont incinérés dans une usine agréée pour les déchets dangereux. Le coût est alors plus élevé. Le traitement des déchets est financé par les écocontributions payées par les utilisateurs à l'achat des produits. Pensez-y !

En 2025, Coléo mettra en place des collectes. Cette démarche s'inscrit dans la valorisation des déchets par recyclage. Les emballages vides de phyto ne doivent pas être déposés en déchetterie.

+ d'infos

Association Coléo - Tél. : 78 29 83
association.coleo@gmail.com - [Coléo NC](https://www.facebook.com/Coléo-NC)



Des tutoriels vidéo pour un meilleur apprentissage

Dans le cadre de son plan stratégique O2P et afin de renforcer l'accompagnement des ressortissants, la CAP-NC a mis en ligne sur sa chaîne YouTube différentes vidéos, accessibles 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.

Un des objectifs prioritaires de la CAP-NC est de mettre en place des services techniques distanciels, en développant notamment des outils numériques comme des vidéos tutoriels et des webinaires pour permettre à ses ressortissants d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances, par exemple en machinisme agricole.

Ci-contre quelques tutoriels en ligne sur la chaîne YouTube de la CAP-NC.

Pour être informé des dernières nouveautés, n'hésitez pas à vous abonner : www.youtube.com/@chambredagriculturedelap456

En complément des tutoriels réalisés par les techniciens de la PMA, vous pouvez les appeler via WhatsApp pour des échanges en direct :

- > Lorenzo Zinni : tél. 75 72 52
- > Léon Waute : tél. 94 61 32



LIEN : Remplacer un joint de carburateur de débroussailluse | Tutoriel PMA



LIEN : Tutoriel haie



LIEN : Assises de la pêche professionnelle 2022



LIEN : La fertilisation organique de parcelles de foin - Épisode 5

AGRI

IMPORT NC

BACHE DE SERRE

IRRIGATION

SEMENCES

TERREAUX A SEMIS

FILETS

SUBSTRATS COCO

CAGEOTS

CLIPS TOMATES

PLAQUE À SEMIS

ET PLEIN D'AUTRES ACCESSOIRES...

BEST-SELLER !

Terreau à semis TSM

2 300 FRS HT*
70L



Cageot 61x42x31

1 490 FRS HT*



Semence de laitue "GREEN DORITA"

13.450 FRS HT*
LA BOITE DE
5000 GRAINES



Cageot 60x40x20

1 190 FRS HT*



Semence de pastèque "KATRINA"

11.990 FRS HT*
LES 1000 GRAINES



✉ MAGASIN@AGRI-IMPORT.NC

📍 41 ZIZA PAÏTA

☎ 46 68 68

Présentation des désherbeurs sélectifs par contact

Ce système de désherbeur permet de traiter chimiquement (désherbant total) et essentiellement les mauvaises herbes plus hautes que la culture ou les prairies, tout en préservant la végétation environnante. Retrouvez les conseils d'utilisation des désherbeurs par les techniciens de la plateforme de machinisme agricole de la CAP-NC.

LE DÉSHERBEUR À MÈCHE

1 LA CUVE PRINCIPALE

- > Capacité de 20 à 100 litres, selon les modèles
- > L'alimentation du réservoir secondaire se fait par gravité, mais peut également être assurée par une pompe électrique, selon les fabricants.

2 LE RÉSERVOIR SECONDAIRE

- > Il permet de répartir la bouillie sur toutes les mèches par imbibition.
- > Il peut être cloisonné pour assurer une meilleure régularité du débit, notamment dans les pentes.

3 LES MÈCHES DE CONTACT

- > Ces mèches sont spécialement conçues pour être utilisées avec des produits phytosanitaires.
- > Réparties stratégiquement sur la largeur de l'outil, elles permettent de maximiser le contact avec la cible.

Attention : elles sont sensibles à l'arrachement.
Variante : les mèches peuvent être remplacées par des coussinets absorbants.

4 LE CHÂSSIS

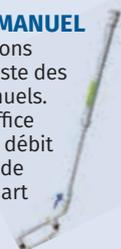
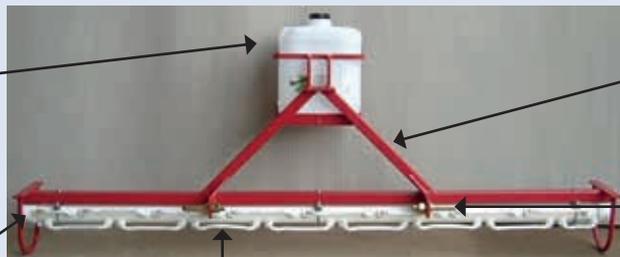
Il peut être en mécano-soudé, boulonné et, dans certains cas, autoconstruit.

5 L'ATTELAGE

Selon les modèles, l'outil peut être attelé au système à trois points, traîné ou porté sur le chargeur frontal.

APPLICATEUR MANUEL

Pour des utilisations spécifiques, il existe des applicateurs manuels. Le manche fait office de réservoir et le débit est contrôlé à l'aide d'une vanne à quart de tour.



Conseils d'utilisation

Désherbeur à mèches 2 passages (aller/retour) par application

Désherbeur à rouleau 1 passage (aller) par application

LE DÉSHERBEUR À ROULEAU

1 LES ROUES D'ENTRAÎNEMENT

- > Par l'intermédiaire d'une courroie de transmission, la roue met en rotation le rouleau de contact imbibé de bouillie. Ce rouleau tourne dans le sens inverse de l'avancement pour assurer un bon contact avec le feuillage et une meilleure efficacité du produit.
- > Un système permet de débrayer la rotation du rouleau lors du transport.

3 LA POMPE D'ALIMENTATION

- > La pompe électrique de 12 V est branchée sur le véhicule tracteur.
- > La commande peut être manuelle, grâce à un bouton poussoir, ou automatisée avec un boîtier de commande.

Exemple d'un boîtier de commande permettant d'automatiser le débit de bouillie.

4 LA CUVE PRINCIPALE

Capacité de 20 à 100 litres, selon les modèles.

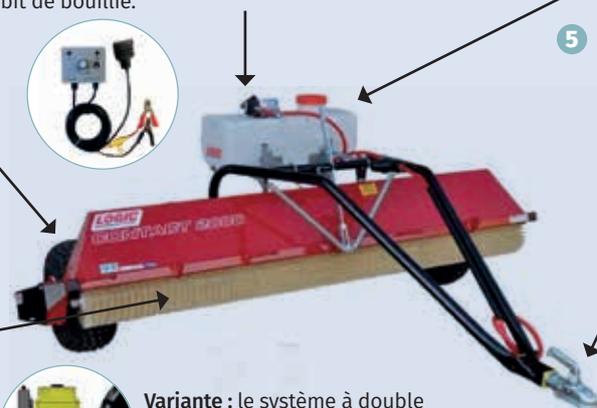
5 L'ATTELAGE

Le système traîné peut être attelé derrière un quad, une mule, un pick-up, etc. La hauteur de travail est gérée en fonction de la position du timon d'attelage.

2 LE ROULEAU DE CONTACT

- > La matière du rouleau de contact peut varier en fonction des constructeurs.
- > Le rouleau est imbibé de bouillie grâce à des buses d'aspersion. Cette aspersion peut être déclenchée par l'utilisateur ou automatiquement.

Variante : le système à double rouleau offre un meilleur contact avec le feuillage.



Pour optimiser chaque passage, des traceurs à mousse peuvent être montés en option sur l'outil.

Renseignements

Antenne de la PMA à Pouembout
Tél. : 47 30 46 / 75 72 52 - lzinni@cap-nc.nc
Antenne de la PMA à Maré
Tél. : 45 13 12 / 94 61 32 - lwaute@cap-nc.nc



Zoom sur le projet Prim'Air

Le projet Prim'Air, porté par la CAP-NC en partenariat avec le cluster Valorga, a remporté un appel à projets national de l'Ademe. Il permettra de comparer les enjeux sur la qualité de l'air des fertilisants organiques et minéraux.

Prim'Air permettra de poursuivre les essais concluants sur la fertilisation organique menés dans le cadre de PROTEGE.



Prévu sur deux ans et cinq sites, le projet multi partenarial Prim'Air (pour PRomotion et Innovation pour les Matières organiques et la qualité de l'Air) sera au cœur de l'actualité de la CAP-NC et de ses partenaires jusqu'à fin 2026. Lauréat d'un appel à projets de l'Ademe, il consiste en la mise en place d'essais de démonstration et de transfert pour une transition vers la fertilisation organique. Il portera sur la production de maïs et de fourrage et permettra aussi, à terme, de coconstruire des solutions de gestion des effluents d'élevage hors sol.

UNE PREMIÈRE OUTRE-MER

« Ce projet se déroulera à Nessadiou, au lycée Michel-Rocard et chez trois agriculteurs de la Grande Terre, détaille Pauline Meurlay, responsable du pôle Alimentation - Développement durable de la CAP-NC. Sur ces cinq sites, des essais seront menés pour comparer les résultats obtenus avec des fertilisants organiques d'une part et avec des fertilisants minéraux d'autre part. » Dans la continuité des actions du projet PROTEGE, l'animation de ces essais sera assurée par Valorga avec l'appui des partenaires locaux. Les données seront mesurées sur place grâce à des outils

Prim'Air sera conduit par un comité de pilotage réunissant la CAP-NC, Valorga, les trois provinces, l'Agence rurale, Scal'Air, l'IAC (Institut agronomique néo-calédonien), l'Adecal-Technopole, le gouvernement et l'Ademe. Son financement sera assuré à 80 % par l'Ademe et à 20 % par d'autres partenaires.



spécifiques, puis analysées en laboratoire à distance par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). Ammoniac produit, analyses des sols, du rendement, de la qualité du fourrage... Ces batteries de tests permettront de collecter des connaissances précieuses et d'établir des références technico-économiques précises pour les deux itinéraires techniques étudiés. « Il s'agira aussi des premières données de ce type enregistrées dans l'outre-mer français », indique Pauline Meurlay.

PROMOUVOIR LA FERTILISATION ORGANIQUE

Ce vaste projet prévoit également des journées techniques, des modules de formation et la production de supports de vulgarisation. Un groupe de travail sur les enjeux liés aux effluents d'éle-

vage sera également constitué. Son rôle sera notamment d'identifier les freins - réglementaires, d'usage, financiers, etc. - au développement de cette voie et de rédiger un guide des bonnes pratiques. Actuellement en phase préparatoire (finalisation des protocoles, appropriation des outils de mesure, sélection des sites, etc.), le projet prévoit le lancement des premiers essais en 2025 et l'organisation de journées techniques à compter du deuxième semestre de l'année prochaine.

+ d'infos

Pôle Alimentation - Développement durable de la CAP-NC
Tél. : 24 31 60
devdurable@cap-nc.nc
cap-nc.nc

Vos prochaines formations - janvier à avril 2025

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE	ORGANISME DE FORMATION
THÉMATIQUES AGRICOLES						
Entretien petit matériel agricole motorisé	entre le 21 jan et le 20 fév	Pouebo - Houailou Kaala-Gomen	3 jours	province Sud	Non	Financée par la PN
Formation formateur d'adultes en distanciel (relatif à l'agrément de la DFEFP)	21, 28 janvier et 4, 11 et 18 février	Provinces Nord et Sud	5 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Traitement et conditionnement de poissons	2 sessions : du 4 au 7 février - du 25 au 28 février	Pouebo - Kaala-Gomen	3 jours	Tout public, professionnels	Non	Financée par la PN
Production hors-sol : implanter et gérer ses cultures et optimiser leur gestion	2 sessions : 11 et 18 février - 16 et 23 avril	Provinces Nord et Sud	2 x 1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Apiculture professionnalisante	du 3 au 7 mars	CPA de Boghen (Bourail)	5 jours	Tout public, professionnels	Non	Financée par la PN
Parcours Café en 4 modules	11, 18, 25 mars et 1 ^{er} avril	Provinces Nord et Sud	4 jours	Tout public	Non	CFPPA
Découverte culture en pépinière pour la production de plants miniers	du 7 au 10 avril	Houailou ou Canala	4 jours	Tout public, professionnels	Non	Financée par la PN
Protection agroécologique des cultures maraichères : niveaux 1 et 2	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 x 1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Produire son propre compost	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Conservation et qualité des fruits et légumes	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Bases de l'agronomie	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Concevoir son projet agricole	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Micro irrigation	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Entretien de petits matériels agricoles	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Collecteur de semences d'espèces végétales endémiques	dates à définir	Provinces Nord et Sud	62 h	Tout public	Oui	CFPPA

CERTIPHYTO-NC (obligation règlementaire)						
CERTIPHYTO-NC 1	23 janvier	Nouméa	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC
	28 janvier	La Foa				
	25 février	Pouembout				
	4 mars	Nouméa				
	11 mars	Bourail				
	9 avril	Voh				
	16 avril	La Foa				
CERTIPHYTO-NC 3	21, 30 janvier et 4 février	La Foa	3 jours	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CAP-NC
	5, 6 et 11 février	Bourail				
	8, 10 et 15 avril	Voh				
CERTIPHYTO-NC 4	12, 13, 18 et 19 février	La Foa	4 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC
	18, 19, 25 et 26 mars	Nouméa				

Sous réserve de modification des dates et lieux - décembre 2024

➤ **DEPUIS MI-MAI, LA CAP-NC A ÉTÉ CONTRAINTÉ D'ANNULER PLUSIEURS FORMATIONS.** Vu le contexte, le gouvernement a modifié les arrêtés concernant les modalités de renouvellement des Certiphyto pour proroger exceptionnellement la validité des Certiphyto-NC 1, NC 3 et NC 4 arrivant à échéance entre mars et décembre 2024, jusqu'au 1^{er} juillet 2025. Les personnes concernées peuvent continuer d'utiliser leur attestation Certiphyto, en y joignant l'arrêté prolongeant sa validité.

Les arrêtés sont téléchargeables sur le site davar.gouv.nc/actualites ou peuvent être demandés auprès du service Formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche : tél. 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

➤ **LES SESSIONS DE RENOUVELLEMENT REPRENDRONT EN JUIN 2025.**

■ **Pour les formations Certiphyto-NC**, d'autres dates peuvent être proposées : appelez l'organisme de formation et faites remonter votre besoin !

Vos contacts Et rendez-vous sur : @formationagricolenc 

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie :
tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

CFPPA Nord :
tél. : 47 70 50
cfppa.caledonie.nord@educagri.fr

CFPPA Sud :
cfppasud@canl.nc

Fiaf

Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation. Tél. : 47 68 88 • contact@fiaf.nc • www.fiaf.nc



Les alternants du CFA sur le terrain

Cette année, les alternants du CAPa Métiers de l'agriculture des 1^{ère} et 2^e années ont pu en association avec Repair et l'Ifel-NC, dans le cadre du projet Plantes Loca'Terre soutenu par l'Agence rurale, réaliser des plantations en situation professionnelle chez des agriculteurs identifiés pour les différents projets.

Les plantations se sont déroulées au cours de deux chantiers école, le premier à Bouraké le 3 avril dernier, et le second à la Ouenghi le 4 octobre. Les alternants ont ainsi pu mettre en pratique leurs connaissances sur le terrain, tout en prenant en compte la protection des écosystèmes agricoles locaux. Il s'agissait pour eux d'organiser en bande les plantations dans les parcelles pour offrir des refuges aux auxiliaires de culture, réponse naturelle aux bioagresseurs, selon le programme suivant :

- Récupération et tri des plantes par espèce
- Répartition des plants d'après un schéma défini
- Plantation avec ensemencement par des mycorhizes
- Bouturage des plants campagne
- Arrosage

L'objectif du projet Loc'Terre est de mettre en valeur des plantes marginales comestibles afin de favoriser la diversification des fruits et légumes sur le territoire et d'amé-



liorer la biodiversité des exploitations agricoles. La participation active des alternants à ce type de chantier s'inscrit parfaitement dans un projet professionnel qui donne du sens à l'apprentissage.

Service Formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 31 69 / 24 63 74 / 23 62 52
formation@cap-nc.nc



JUSQU'AU 31 JANVIER 2025

OFFRE **STIHL**

**SPÉCIALE
 AUTOPORTÉE**

RÉFÉRENCE : RT 5112

- Hauteur de coupe : 30-100 mm
- Largeur de coupe : 110 cm
- Capacité réservoir : 9 l
- Cylindrée : 635 cm³

629 900^F TTC

Au lieu de 837 025 F



41 95 30



44 35 78



42 55 42



47 62 78

Ducos - 14 rue ampère

Tel. 28 15 58

www.ducos-quincaillerie.nc

#ExpertiseGarantie



EN
BREF

Tout savoir sur le recyclage des emballages vides de fertilisant

Les points de collecte Coléo sont ouverts toute l'année pour le dépôt des emballages vides de fertilisant. Des collectes sur les exploitations agricoles sont aussi possibles sur demande à l'association. Mais que deviennent les sacs, big-bags ou bidons ayant contenu des engrais ou des amendements ? Ils sont acheminés par un transporteur à Ducos pour être triés et recyclés. Attention, seuls les emballages bien préparés par les utilisateurs peuvent être recyclés. Les emballages souillés par la paille, la terre ou d'autres déchets ne peuvent malheureusement pas être valorisés et finissent à l'enfouissement. Il est donc recommandé de bien secouer les sacs, de les stocker à l'abri de la pluie et de la poussière et de limiter leur temps de stockage. Coléo fournit des big-bags consignés à fermeture sur demande, afin de vous aider à stocker correctement vos sacs d'engrais vides sur les exploitations.



+ d'infos

Association Coléo - Chloé Fontfreyde
Tél : 78 29 83 - association.coleo@gmail.com
Coléo NC



Un guide pour accompagner la conformité à la Noab

Ce guide de lecture de la Noab (norme océanienne d'agriculture biologique), financé par l'UE dans le cadre de PROTEGE, s'inscrit dans le cadre des actions de soutien à la transition agroécologique et au développement de l'agriculture biologique, qui contribuent à rendre les productions agricoles du Pacifique plus résilientes aux aléas notamment climatiques. La Noab est un outil régional destiné à permettre une reconnaissance des pratiques biologiques - via la certification et le label Bio Pasifika en Calédonie - et a été créée en 2008 par la Communauté du Pacifique (CPS). La Pacific Organic & Ethical Trade Community (PoetCOM) gère la Noab et regroupe 43 organisations sur 22 pays et territoires membres de la CPS. L'objectif de ce guide, outil d'aide à la décision, est de faciliter la compréhension des critères de la Noab. Son contenu a été élaboré en 2021, lors d'ateliers régionaux impliquant diverses parties prenantes de la région Pacifique. Il évoluera au fur et à mesure de son utilisation.



Le guide est téléchargeable sur le site de la CPS : spc.int
Bio Calédonia : tél. 79 34 21 - direction@biocalédonia.nc



PROTEGE
PROJET RÉGIONAL Océanien des Territoires
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES



Financé par
l'Union européenne



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique



Un annuaire pour la commercialisation des fruits et légumes



Pour faciliter la mise en relation des producteurs et des acteurs locaux de mise en marché, la CAP-NC, en collaboration avec l'Ifel-NC et l'Agence rurale, vient de publier la première édition d'un annuaire pour la commercialisation en Nouvelle-Calédonie. Il répond notamment aux difficultés d'écoulement des fruits et légumes qu'ont subies les agriculteurs lors des émeutes, en mai et juin. Cet annuaire est un outil indispensable pour favoriser les circuits courts et encourager des canaux de vente de proximité et diversifiés.

Pour le télécharger,
rendez-vous sur cap-nc.nc,
rubrique Publications



Circuitpro.nc, plateforme d'échanges entre professionnels

Piloté par les trois chambres consulaires, le site permet de déposer et répondre à des annonces pour donner, vendre, acheter, récupérer ou partager des biens ou services entre professionnels. L'outil, qui s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, peut représenter une solution économique et durable intéressante pour les agriculteurs et

les pêcheurs. Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de s'inscrire (n° Ridet et informations à remplir), puis pour déposer une annonce, il faut décrire l'offre ou la recherche, via un formulaire (mise en ligne sous 48 h). Et pour répondre à une annonce, il faut cliquer sur « ça m'intéresse » : les coordonnées sont alors envoyées.

Accompagnement personnalisé
du financement de votre projet

GAMMES DÉDIÉES À NOS AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS CALÉDONIENS



Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la
nutrivation et l'irrigation agricole



ESO

Etablissements de Saint-Quentin

TEL. : 28.48.23 | esq@esq.nc
NOUMEA



Disponibles
dans nos 2 magasins

PLASTINORD

TEL. : 42.60.00 | vente@plastinord.nc
POUEBOUT



Mangeons local !



**+25% de produits locaux dans nos assiettes,
c'est notre ambition !**





**MANGEZ
VIVEZ
fermier**
VENTE DE
PRODUITS FERMIS
ET ACCUEIL À LA FERME

Pépinière de Nassandou, nouveau rendez-vous fraîcheur à La Tamoà

Jean-Pierre et Marie-Rose et leur fils Guillaume Dheurle, agriculteurs passionnés et adhérents au réseau Bienvenue à la Ferme, ouvrent les portes de leur exploitation située à La Tamoà. À partir de décembre, leur magasin, niché au cœur même du site, accueillera les amateurs de produits frais et locaux deux après-midi par semaine. Une occasion unique de découvrir leur production agricole en vente directe, tout en plongeant dans l'univers authentique de la ferme.



Grâce au point de vente sur l'exploitation, les consommateurs peuvent profiter d'une alimentation plus saine, plus proche et plus responsable.

Jours et horaires d'ouverture :
mardi et jeudi de 14 h à 18 h

Produits : salade, tomate, blette, haricot vert, butternut, courgette, concombre, aubergine, poireau, corossol, orange, fruit de la passion, basilic, coriandre, oignon vert, etc.



Photos © CAP-NC

Une offre locale et de saison

À la Pépinière de Nassandou, les visiteurs trouveront un large éventail de produits maraîchers et de fruits de saison, directement issus du champ cultivé par Jean-Pierre et Marie-Rose. Chaque produit est récolté à maturité, garantissant une fraîcheur inégalable et des saveurs authentiques. Les tomates juteuses, les salades croquantes ou encore les corossols parfumés témoignent d'un engagement fort pour la qualité et la saisonnalité.

Les circuits courts au service des consommateurs

En privilégiant la vente directe, les deux agriculteurs permettent aux consommateurs de profiter de prix justes, sans intermédiaire. Ce modèle de circuit court favorise également une relation de confiance, où chaque produit est présenté en toute transparence. Acheter directement à la ferme, c'est soutenir une démarche locale et durable, tout en ayant l'assurance d'un produit sain et traçable.

Une agriculture respectueuse de l'environnement

Les exploitants de la Pépinière sont fiers de contribuer à un modèle agricole respectueux de la nature. Les cultures sont menées avec soin pour limiter l'impact environnemental et cette initiative de vente directe s'inscrit pleinement dans une démarche écoresponsable, en réduisant les émissions liées au transport des marchandises.

Les paniers fraîcheur : nouveauté en décembre

Jean-Pierre et Marie-Rose proposeront dans leur magasin sur l'exploitation, chaque mardi et jeudi de 14 h à 18 h, de nombreux produits maraîchers et fruitiers, frais et de saison, à prix producteur. Une solution pratique pour les familles. Le choix étant vaste, les produits s'adaptent aux envies et aux besoins des consommateurs.

Un lien direct avec les producteurs

Au-delà des produits, la Pépinière de Nassandou offre une expérience humaine riche. Rencontrer les agriculteurs, échanger sur leur métier et découvrir leur quotidien forge un lien direct entre producteurs et consommateurs. Cet aspect unique rend chaque visite à la ferme inoubliable et donne un véritable sens à l'acte d'achat.

Rendez-vous à la ferme ou au marché

Pour les habitants de la région, les produits de la Pépinière sont également disponibles au marché de Ducos chaque samedi. Cette double présence témoigne de leur volonté de rendre leurs produits accessibles au plus grand nombre. Alors, que ce soit à la ferme ou au marché, Jean-Pierre et Marie-Rose vous invitent à venir découvrir leurs trésors agricoles et à savourer le goût authentique du local.

Pour en savoir + sur le réseau Bienvenue à la ferme

Chambre d'agriculture et de la pêche - Antenne de Bourail - **Sabrina Lucien, animatrice**

Tél. : 44 23 48 / 79 36 10 - bienvenuealaferme@cap-nc.nc - www.bienvenue-a-la-ferme.com/

LE COIN DES BONNES AFFAIRES

ANIMAUX À VENDRE

NOUVEAU Réduction de cheptel ovin à Poya. Vente de brebis, agnelles et béliers. Tél. : 95 30 86 ou agriblue@aquablue.nc

Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouembout Les poussins de Tamaon - Tél. : 77 15 95

Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2 000 F/l'unité. Tél. : 86 41 38

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis. Tél. : 77 51 60

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sénépol-Limousin Charolais. Tél. : 79 85 50

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaménié, Boulouparis. 11 têtes. Prix : 1 500 000 F. Tél. : 99 40 40 ou 82 70 37

Porcelets en sevrage, 10 000 F/unité. Tél. : 78 22 94

Visibles à la ferme de Koligoh :
• Boucs Saanen de 7 mois, 15 000 F/unité
• Coqs Plymouth de 4 à 6 mois, 3 000 F/unité
• Lapins californiens croisés Papillon de 4 mois, 3 000 F/unité.
Tél. : 47 67 25 à partir de 18 h

À vendre :
• Cabris castrés, 1 an pour un bon méchoui à venir chercher sur pied à Boulouparis, Prix : 5 000 F/unité
• Chèvres de réforme et boucs entiers pour consommation ou tondeuse
Tél. : 79 32 22

À vendre taureau Droughtmaster, 2 ans. Tél. : 41 90 81

À vendre : Chèvres laitières de 12 à 18 mois 20 000 F/unité.
La ferme de Koligoh (Berthe Berger).
Tél. : 47 67 25 entre 11 h et 13 h et à partir de 18 h

À vendre lot génisses Sénépol, 12 mois. Tél. : 78 15 40

RECHERCHE

Recherche cornes de cerf en toute quantité. Tél. : 90 05 55 ou 77 17 08

Recherche génisses, tous bovins : faire offre. Tél. : 79 22 83

Recherche taurillon Droughtmaster. Tél. : 50 31 81

MATÉRIEL À VENDRE

NOUVEAU Plumeeuse volaille 30d semi-pro très peu servie. Valeur neuve : 84 900 F. Tél. : 51 83 03 - agripro.nc@gmail.com

Structure serre agricole en acier galvanisé, acquise en 2012, 9,6 m de large par 40 m de long (384 m²). N'a jamais été montée. Tél. : 51 95 46

Cuve en polyéthylène, 5 000 litres, visible sur Farino. Prix : 200 000 F. Tél. : 79 27 03

Chambre froide positive, dimensions 4,95 x 5,90 x 2,80 m, 73m³ / 27m² - occasion. La Tamaoa. Prix : 2 MF à débattre. Tél. : 50 62 12 - giteanimalier.ducaillou@gmail.com

À vendre tondo broyeur 1,80 m, départ hydraulique. Prix : 400 000 F. Tél. : 85 04 68

• Tracteur Same Dorado 70 DT de 2017 avec fourche et chargeur frontal, très bon état. Prix : 3,5 MF.
• Épandeur à fumier, arrière 4 hérissons, largeur ajustable et tapis d'avancement. Capacité : 8 tonnes. Prix : 1 MF.
Prix pour les deux : 4,4 MF
Tél. : 85 86 96

Van 2 chevaux de marque Caprice à Dumbéa (261 658 NC). Très bon état, très peu roulé, toujours à l'abri. 2 pneus neufs. Prix ferme : 1 000 000 F. Tél. : 84 58 79

Cuve en galva 5 000 litres. Prix : 175 000 F, disponible à Mouirange. Tél. : 94 92 08

Presse botteuse marque Abbriata rectangulaire. Prix : 1 200 000 F. Tél. : 95 95 82

Tracteur New Holland 130 CV T6050 Prix : 3 500 000 F à débattre. Tél. : 96 16 51

Motobineuse diesel Lonzo avec remorque de motoculteur neuve. Prix : 220 000 F. Tél. : 82 92 40

Tondeuse à moutons professionnelle neuve. Prix : 120 000 F. Tél. : 95 33 29 - edelrieu@lagoon.nc

Balles de foin rondes 250 kg Rhodés Grass :
• pour paillage : 1 000 F,
• pour nourrir les animaux (récoltes 2021) : 6 000 F
Tél. : 79 34 13 / 74 95 10 - claude.sarran@canlnc

Vends tracteur 4x4 de marque Lamborghini 75 C. Prix : 1 500 000 F à débattre. Tél. : 94 92 08

30 plants de corossol de 6 mois disponibles à la vente à Ponérihouen. Prix : 1 000 F le pochon. Tél. : 54 85 91 - merayruffierbaptiste@gmail.com

Presse à bottes rectangulaires, marque Arabiata, très bon état, à récupérer à Tontouta. Prix : 1,6 MF. Tél. : 74 47 81

Groupe électrogène 2,5 kW. Prix : 40 000 F. Tél. : 76 48 62

Épandeur engrais 500 litres. Prix : 80 000 F. Tél. : 86 80 99

Rouleau plat, 2,20 m de largeur. Prix : 150 000 F. Tél. : 86 80 99

• Râtelier pour moutons, longueur : 2,50 m, bon état,
• 1 épandeur à engrais cuve en galva
Tél. : 86 80 99

1 sous-soleuse 3 dents. Prix : 400 000 F. Tél. : 84 00 20

Enfonce-pieux pendulaire rotatif HTG 5 (achat mai 2016, servi 1 fois)
Prix à l'achat : 1,715 MF, cédé à 900 000 F.
Tél. : 74 44 59 ou 47 18 01

1 bullbar nickelé pour Utah (avec 2 phares longue portée). Prix : 35 000 F. Tél. : 44 32 65 ou 76 37 73

Atomatiseur à dos de marque Solo 423, état neuf. Tél. : 93 51 88

Charrue Nardi 2 socs réversibles, très peu servie, visible à Koumac. Prix : 500 000 F. Tél. : 78 81 53

Hydroseeder de marque Scheier modèle Eco 500, état neuf utilisé 1 fois. Prix : 690 000 F. Tél. : 80 02 01 - tom@mango.nc
Mango pépinière

6 pondoirs pour 60 pondueuses chacun, œufs propres et protégés. Prix : 40 000 F/unité. Tél. : 51 97 11 - Ray Conway

Covercrop 16 disques, marque Quivogne, bon état, peu servi. Prix : 350 000 F. Tél. : 79 15 00 - Michel Marie

Un pneu de tracteur Valtra occasion (côté droit). Référence : 570/70 R34 BKT. Prix d'achat : 220 000 F, Prix de vente : 100 000 F. Tél. : 78 79 57

Tracteur Kioti 50 CV, chargeur frontal. Prix : 2 500 000 F. Tél. : 77 99 04

RECHERCHE

NOUVEAU Extracteur miel 4 cadres ou centrifugeuse et accessoires divers d'occasion. Tél. : 84 40 74 ou barri.fel@gmail.com

Recherche boîtier de gyro, marque Berents 1,80 m. Tél. : 78 79 57

Recherche bull bar Toyota 2L8 LN171 d'occasion, capot moteur. Tél. : 50 31 81

Recherche moteur pour tracteur TYM 903 ou équivalent Perkins. Tél. : 79 97 86

Recherche Massey Ferguson 835 DS pour pièces (état pas important). Tél. : 86 01 79

Cherche à acheter pour pièces (pignons) vieux rotavator Maletti (couleur bleu clair), même hors d'usage. Tél. : 46 92 94 / 79 65 12

Pour toutes vos pièces ou engins. Devis au 85 03 74 ou pieces@iep.sarl

Recherche tracteur Universal 70 Ch pour pièces. Tél. : 77 47 81 - Armand Persan

Recherche moteur Toyota 2L8 LN171. Tél. : 50 31 81

LOCATION

Cherche location 6 bull Same (Italie) type Krypton 3110 pour propriété coutumière du clan Chidohouane. Tél. : 93 74 751

Vous êtes agriculteurs, pêcheurs, éleveurs ou fournisseurs et vous souhaitez assurer vos salariés en MUTUELLE santé ?

La MDN est ouverte à toutes les entreprises, quel que soit le secteur !

NOS ATOUTS

- 🔥 Remboursements des frais médicaux selon 3 formules*, Simple, Clair et Nickel
- 🔥 Implantation sur Nouméa, Koné et la Foa
- 🔥 Cabinets dentaires et d'ophtalmologie
- 🔥 Centres les Opticiens et Audition Mutualistes

* tarif 2025 : Simple : 3370 F, Clair : 4670 F, Nickel : 5970 F par bénéficiaire et par mois



**MUTUELLE
DU NICKEL**
VOTRE MUTUELLE SANTÉ



☎ 26 60 40

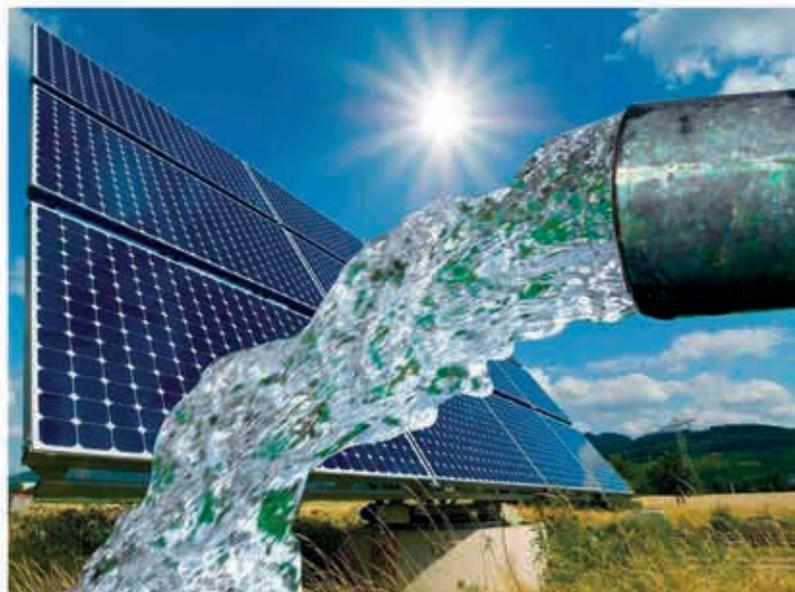
servicefichiers@mdn.nc

ENERGIE MAX

**UN MAX D'ÉNERGIE
EN TOUT TEMPS, EN TOUS LIEUX**

POMPES DE RELEVAGES SOLAIRES

200 L/h à 60 m³/h • 1 m à 300 m HMT



INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Sites isolés et autonomes avec batterie lithium

Maisons raccordées réseaux avec ou sans batterie lithium



**GARANTIE
10 ANS**

☎ 28 74 60 • ✉ contact@energiemax.nc

📘 Energie MAX

HITACHI

Reliable solutions

ZX65USB-5A

L'ALLIANCE QUI CONSTRUIT
DEMAIN.



**Supercal
Equipment**

 **43 77 00**

192 Rue Jacques Iekawé
PK 4 Nouméa 98800

 Supercal Equipement

 **GROUPE
JEANDOT**

Construisons notre pays, économisons l'énergie